

*Politique familiale*  
*MRC de L'Érable*



2013-2015



**L'ÉRABLE**  
TERRE DE CRÉATIVITÉ



## La politique familiale de la MRC de L'Érable 2013-2015

Adoptée par le conseil des maires de la MRC de L'Érable le 28 novembre 2012

### Direction

Rick Lavergne, directeur du CLD et de la MRC de L'Érable

### Coordination, recherche et rédaction

Danièle Caron, chargée de projet politique familiale et MADA, CLD de L'Érable

### Soutien aux travaux

Sandra Vigneault, agente de développement en milieu rural, CLD de L'Érable

Maryse de Billy, adjointe administrative, CLD de L'Érable

### Collaboration

Comité familles de la MRC de L'Érable

Comités familles-ainés des onze municipalités de la MRC de L'Érable

### Contribution financière

Ministère de la Famille et des Aînés

Photos prises par Audrey Martin, photographe.



# Page d'information bibliographique

**Centre de santé et de services sociaux d'Arthabaska-et-de-l'Érable**  
Rapport annuel 2010-2011

**Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec et Centre de recherche sociale appliquée**  
Étude du secteur aîné au Centre-du-Québec, conditions de vie, services et ressources, 2010

**Commission scolaire des Bois-Francis**  
Rapports annuels 2010-2011 des écoles primaires et secondaires

**Corporation de développement communautaire de L'Érable**  
L'impact social et économique de la Corporation de développement communautaire de L'Érable et du Centre-du-Québec, mai 2009; bottin des membres 2011-2012

**Ministère de la Famille et des Aînés**  
Répertoire des services de garde au 30 mars 2012

**Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport**  
Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs

**Ministère de la Santé et des Services sociaux**  
Registre des résidences pour personnes âgées, juillet 2012

**MRC de L'Érable**  
Site Web ([www.erable.ca](http://www.erable.ca))

**Réseau de prévention suicide des Bois-Francis**  
Rapport d'activité 2010-2011, statistiques détaillées du RPSBF

**Société d'habitation du Québec**  
Répertoire des organismes publics, 27 juillet 2011

**Statistique Canada**  
Profils des communautés de 2006 et de 2011

# Table des matières

## Préface

Mot du préfet	6
Mot du directeur général	7

## Avant-propos

Contexte de la mise à jour de la politique familiale de la MRC de L'Érable	8
--	---

Remerciements	9
---------------	---

## 1. Fondements de la politique familiale de la MRC de L'Érable

1.1 Énoncé de principe	13
1.2 Préambule	13
1.3 Définition de la famille	13
1.4 Engagement de la MRC de L'Érable	13
1.5 Mission de la politique familiale	14
1.6 Valeurs de la politique familiale	14
1.7 Principes directeurs de la politique familiale	14
1.8 Objectifs généraux de la politique familiale	15
1.9 Objectifs spécifiques de la politique familiale	15

## 2. Portrait de la MRC de L'Érable

2.1 La démographie	16
2.1.1 Les faits saillants du recensement de 2011	16
2.1.2 La population selon sa distribution sur le territoire	17
2.1.3 La population selon les groupes d'âge	18
2.1.4 La population selon la composition des familles	19
2.1.5 La population selon le niveau de scolarité, le taux d'obtention de diplôme et le taux de décrochage scolaire	20
2.1.6 La population selon le revenu médian	21
2.1.7 La population selon les taux d'emploi, d'activité et de chômage	22

2.2 Le milieu de vie	22
2.2.1 Les services de garde	22
2.2.2 Les établissements scolaires	24
2.2.3 Les services de santé et de services sociaux	25
2.2.4 Les logements subventionnés et les résidences avec services pour les aînés	27
2.2.5 Les organismes communautaires et les clubs sociaux	28
2.2.6 Les équipements supralocaux de la MRC et le Carrefour culturel de L'Érable	33
2.2.7 Les principaux festivals de la MRC de L'Érable	34
2.2.8 Les services de transport collectif et adapté	34
<b>3. Plan d'action de la MRC de L'Érable</b>	
3.1 La mise en oeuvre et le suivi du plan d'action	36
3.2 Le plan d'action de la MRC de L'Érable	36
3.3 Les axes d'intervention	36
<b>4. Plans d'action des 11 municipalités de L'Érable</b>	
1. Plan d'action d'Inverness	42
2. Plan d'action de Laurierville	45
3. Plan d'action de Lyster	48
4. Plan d'action de Notre-Dame-de-Lourdes	51
5. Plan d'action de la Paroisse de Plessisville	54
6. Plan d'action de Princeville	57
7. Plan d'action de Saint-Ferdinand	61
8. Plan d'action de Saint-Pierre-Baptiste	63
9. Plan d'action de Sainte-Sophie-d'Halifax	66
10. Plan d'action de la Ville de Plessisville	68
11. Plan d'action de Villeroy	73

Nota : La forme masculine utilisée dans le présent document n'a pour but que d'alléger le texte.

# Préface

## Mot du préfet

### Dans L'Érable, on cultive l'esprit de famille

Le développement ainsi que le rayonnement d'une région passent avant tout par les gens qui y vivent et, inévitablement, par l'épanouissement des familles et des aînés. En effet, c'est en grande partie grâce au sentiment d'appartenance à sa famille et à sa communauté que l'on choisit de vivre en un lieu donné et, pourquoi pas, y fonder une famille. C'est aussi grâce à la mise à contribution de tous, des plus jeunes aux aînés, qu'une région peut surmonter les défis d'aujourd'hui et de demain.

Par la présente politique familiale de la MRC de L'Érable et la démarche Municipalité amie des aînés, c'est exactement ce à quoi l'on peut espérer : créer un sentiment d'appartenance qui se transmettra d'une génération à l'autre et qui assurera ainsi la pérennité de notre région et des familles qui choisissent d'y vivre. Elle nous permet aussi d'aller plus loin. Par la mise en oeuvre du plan d'action famille-aînés 2013-2015, c'est un milieu de vie où la famille et les aînés sont au coeur de nos actions collectives et de nos succès que l'on veut favoriser.

Dans ses actions, notre MRC cherche constamment à contribuer à l'essor de la famille et à demeurer à l'affût de tout projet favorisant le développement de notre collectivité. Cette politique familiale traduit donc une vision commune qui se fonde dans les réalités spécifiques de nos onze municipalités. Nous souhaitons plus que tout offrir un milieu de vie qui plaît aux familles et qui les incite à rester ou à venir s'établir dans un environnement où il fait bon vivre.

Je tiens finalement à remercier les membres du comité de suivi de la politique familiale, les comités familles-aînés des onze municipalités de la MRC de L'Érable et tous les partenaires impliqués, grâce à qui on peut aujourd'hui compter sur l'outil indispensable qu'est notre politique familiale. Je suis pleinement confiant que tant les acteurs locaux que les résidents de notre territoire sauront faire briller ce plan d'action famille-aînés. Ensemble, nous sommes en mesure de contribuer à l'essor et à la qualité de vie de notre milieu!

Bonne lecture!



Sylvain Labrecque, préfet  
MRC de L'Érable

## Mot du directeur général

### Dans L'Érable, on cultive la qualité de vie

Il existe un adage selon lequel pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village. J'ai envie de renchérir sur ce proverbe en ajoutant que le labeur ne s'arrête jamais, même lorsque l'enfant est devenu un adulte. Au contraire! Pour que nos citoyens souhaitent demeurer dans le milieu qui les a vus grandir, y travailler, y fonder une famille et, ultimement, partager la richesse de leurs acquis avec la relève, l'apport de toute la communauté est essentiel.

Ce principe est en quelque sorte la toile de fond du plan d'action famille-aînés 2013-2015 de la MRC de L'Érable. Ses artisans ont compris que la famille est la pierre d'assise de toute stratégie visant à lutter contre les enjeux démographiques qui frappent de plein fouet les milieux ruraux comme le nôtre, et que le « penser et agir famille » se conjugue dans tous nos secteurs d'activité. Prendre soin de nos familles et assurer le vieillissement actif de nos citoyens, c'est fournir une main-d'oeuvre de qualité à nos entreprises, c'est stimuler l'achat local, c'est s'assurer le soutien de bénévoles engagés, c'est entretenir une vie sociale et culturelle riche pour l'ensemble de la population.

Je tiens à saluer le travail accompli par les membres du comité de suivi de la politique familiale et des comités familles-aînés des onze municipalités qui composent la MRC. Ils ont mis tout leur coeur à bâtir ce plan d'action, qui reflète leurs rêves et leurs ambitions pour la famille d'aujourd'hui et de demain.

En terminant, j'aimerais aussi remercier tous les résidents de L'Érable et partenaires locaux qui contribueront, par leurs initiatives, à donner vie au plan d'action famille-aînés. On dit souvent que nos citoyens sont nos plus grands ambassadeurs; mon souhait est qu'à l'issue de cette démarche, ils soient fiers de leur MRC et de la place de choix qu'elle accorde à la famille dans chacune de ses actions.

Bonne lecture!



Rick Lavergne, directeur général  
MRC et CLD de L'Érable

## Avant-propos

En octobre 2008, la MRC de L'Érable adoptait sa première politique familiale. À l'époque, la mise en place de cette politique avait donné lieu à un formidable exercice de concertation de la part d'un bon nombre d'intervenants du territoire de L'Érable. Un plan d'action, servant de boîte à outils pour les municipalités, accompagnait la politique familiale. Ainsi, chaque municipalité, selon ses besoins et ses intérêts, pouvait mettre en oeuvre les actions les plus pertinentes pour son milieu.

Une mise à jour de la politique familiale a été entreprise au début de 2011. Bien que cette mise à jour adhère aux mêmes objectifs que ceux à l'origine de la première politique familiale, soit de contrer la baisse démographique, la démarche ayant conduit à la nouvelle mouture a été quelque peu différente.

D'abord, la mise à jour de la politique familiale de la MRC de L'Érable intègre le programme *Municipalité amie des aînés*. En misant sur le vieillissement actif des aînés, ce programme permet aux communautés de s'adapter au vieillissement de la population. Ce faisant, un bon nombre de personnes aînées ont participé à la conduite des travaux ou ont enrichi les réflexions en participant à des consultations leur étant destinées. Il s'agit donc d'une démarche pour et avec les aînés.

Ensuite, toutes les municipalités ont mis en place des comités familles-aînés qui avaient pour mandat d'élaborer un plan d'action taillé sur mesure pour leur population. Des représentants des secteurs enfance, jeunesse, famille et aînés ont contribué aux travaux menés dans chacune des municipalités. Ces travaux ont consisté essentiellement à dresser un portrait du milieu, à consulter les familles et les aînés et à produire un plan d'action reflétant les besoins et préoccupations. Un comité familles a également été formé à l'échelle de la MRC.

En tout, douze comités ont mis l'épaule à la roue pendant les quelque vingt-quatre mois qu'ont duré les travaux. Cela représente plus de 150 rencontres et plus de 400 heures consacrées à la mise à jour de la politique familiale et à la confection des douze plans d'action. Cela indique surtout un solide engagement de la part de la centaine de bénévoles qui ont permis la réalisation de travaux d'une telle ampleur.

Enfin, il faut souligner que le plan d'action de la MRC est accompagné d'une enveloppe budgétaire provenant du Pacte rural. Les fonds alloués à la mise en oeuvre du plan d'action permettront le déploiement d'activités structurantes pour le territoire de L'Érable. Ce soutien de la part du conseil des maires témoigne de sa ferme intention de faire de sa politique familiale un outil utile et performant.

La politique familiale de la MRC de L'Érable appartient avant tout aux familles et aux aînés. Une grande place leur est d'ailleurs faite afin que les actions soient également portées par les familles et les aînés. Et pour être garante de succès, la politique familiale de la MRC de L'Érable mise également sur les forces vives du milieu afin de favoriser les actions collectives.

Avec cette nouvelle politique familiale et les plans d'action qui l'accompagnent, la communauté de L'Érable dispose maintenant de mesures tangibles pour offrir un milieu de vie stimulant aux familles et en attirer de nouvelles.

**Dans L'Érable, on cultive toutes les générations!**



# Remerciements

## Le comité familles de la MRC de L'Érable

Les membres du comité familles de la MRC ont contribué à l'élaboration de la politique familiale de la MRC de L'Érable et de son plan d'action. Ce comité était composé d'un représentant du conseil des maires de la MRC de L'Érable, des conseillers municipaux responsables des questions familiales des onze municipalités ainsi que de représentants d'organisations du milieu, en lien avec les secteurs enfance, jeunesse, famille et aîné. Les membres du comité familles de la MRC sont :

### Les représentants du conseil des maires de la MRC de L'Érable

- M. **Yvon Gingras**, maire de Saint-Pierre-Baptiste (2011)
- M. **Jocelyn Bédard**, maire de Notre-Dame-de-Lourdes (2012)

### Les conseillers municipaux responsables des questions familiales (RQF)

- M. **Daniel Baker**, conseiller RQF de Villeroy
- Mme **Julie Bernard**, conseillère RQF de Laurierville
- MM. **Serge Bizier et Rock Paquin**, conseillers RQF de Princeville
- Mme **Danielle Gagnon et M. Guy Fortier**, conseillère et conseiller RQF de la Paroisse de Plessisville
- Mme **Manon Lambert**, conseillère RQF de Sainte-Sophie-d'Halifax
- M. **Paul Lambert**, conseiller RQF d'Inverness
- M. **Christian Marcoux**, conseiller RQF de Lyster
- M. **Yves Payette**, conseiller RQF de Notre-Dame-de-Lourdes
- M. **Jean Provencher**, conseiller RQF de Saint-Pierre-Baptiste
- Mme **Yolande St-Amant**, conseillère RQF de la Ville de Plessisville
- Mme **Renée Vigneault**, conseillère RQF de Saint-Ferdinand

### Les représentants des organismes du milieu

- M. **Marcel Beaudoin**, représentant de la FADOQ Centre-du-Québec
- Mme **Francine Benoit**, représentante de la Maison des Familles de L'Érable et de la Table des ressources enfance-famille de L'Érable
- Mme **Marlaine Bouffard**, représentante de Solution ménage Érable
- Mme **Manon Cartier**, représentante du service de transport collectif et adapté de L'Érable
- Mme **Suzanne Labrie**, représentante de la Maison des femmes des Bois-Francs
- Mme **Nathalie Poiré**, représentante de la Table Concerte Action des ressources jeunesse de L'Érable
- Mme **Josiane Rioux**, représentante du Centre de santé et de services sociaux d'Arthabaska-et-de-L'Érable
- Mme **Elaine Vachon**, représentante du Centre d'action bénévole de L'Érable

### Les représentantes du CLD de L'Érable

- Mme **Danièle Caron**, chargée de projet politique familiale et Municipalité amie des aînés (MADA), (jusqu'en octobre 2012)
- Mme **Carole Dubois**, chargée de projet politique familiale et MADA (jusqu'en janvier 2012)
- Mme **Sandra Vigneault**, agente de développement en milieu rural





## Les comités familles-aînés des municipalités

Les onze municipalités de la MRC de L'Érable ont mis en place des comités familles-aînés ayant pour but d'élaborer un plan d'action destiné aux familles et aux aînés de leur municipalité. Les comités familles-aînés ont oeuvré pendant environ vingt-quatre mois à l'élaboration de leur plan d'action. Chaque comité était composé du ou des responsables des questions familiales au sein de leur conseil municipal ainsi que de représentants et de représentantes des secteurs famille et aîné.



### Inverness

#### M. Paul Lambert, conseiller RQF

M<sup>me</sup> Raymonde Brassard-Dion, représentante du secteur aîné  
M<sup>me</sup> Rosemary Gagné, représentante du secteur famille  
M<sup>me</sup> Annie Hébert, représentante secteur famille  
M. Marcel Lemerise, représentant secteur aîné



### Laurierville

#### M<sup>me</sup> Julie Bernard, conseillère RQF

M<sup>me</sup> Sonia Bergeron, représentante secteur famille  
M<sup>me</sup> Isabelle Gagné, représentante secteur famille  
M<sup>me</sup> Jeannine Daigle, représentante secteur aîné  
M<sup>me</sup> Lorraine B. Gingras, représentante secteur aîné  
M. Réjean Gingras, directeur général



### Lyster

#### M. Christian Marcoux, conseiller RQF

M<sup>me</sup> Nancy Bédard, représentante secteur famille  
M<sup>me</sup> Marjolaine Labonté, représentante secteur aîné  
M<sup>me</sup> Pierrette Tremblay, représentante secteur aîné  
M. Loïc Lance, coordonnateur des loisirs

### Notre-Dame-de-Lourdes

#### M. Yves Payette, conseiller RQF

M<sup>me</sup> Nathalie Côté, représentante secteur famille  
M<sup>me</sup> Sophie Samson, représentante secteur famille  
M<sup>me</sup> Francine Bédard (jusqu'à janvier 2012), représentante secteur aîné



MADA - un pont entre les générations.



### Paroisse de Plessisville

**M. Guy Fortier, conseiller RQF**

**M<sup>me</sup> Danielle Gagnon, conseillère RQF**

M<sup>me</sup> Francine Benoit, représentante secteur famille

M. Denis Daigle, représentant secteur jeunesse

M<sup>me</sup> Ghislaine Desjardins, représentante secteur aîné

M<sup>me</sup> Marie-Pier Doucet, représentante secteur enfance

M<sup>me</sup> Martine Fréchette, représentant secteur jeunesse

M<sup>me</sup> Diane Marcoux, représentante secteur aîné



### Princeville

**Me Serge Bizier, conseiller RQF**

**M. Rock Paquin, conseiller RQF**

M<sup>me</sup> Madeleine Beaudoin, représentante secteur aîné

M. Rhéo Beaudoin, représentant secteur aîné

M. Jean-Guy Brochu, représentant secteur aîné

M<sup>me</sup> Manon Thiboutot, représentante enfance et famille

M. Jean-Marc Bédard, directeur général adjoint



### Saint-Ferdinand

**M<sup>me</sup> Renée Vigneault, conseillère RQF**

M<sup>me</sup> Aimée-Rose Grenier-Côté, représentante secteur aîné

M<sup>me</sup> Anne Gosselin, représentante secteur famille

M<sup>me</sup> Juliette Lemay-Roy, représentante secteur aîné

M<sup>me</sup> Sylvie Tardif, directrice générale



### Saint-Pierre-Baptiste

**M. Jean Provencher, conseiller RQF**

M<sup>me</sup> Catherine Beaudet, représentante secteur famille (jusqu'en juin 2012)

M. Jean-Guy Dion, représentant secteur aîné

M. Denis Fortier, représentant secteur aîné

M. Paulin Fortier, représentant secteur famille

M<sup>me</sup> Ginette Jasmin, agente de développement



### Sainte-Sophie-d'Halifax

**M<sup>me</sup> Manon Lambert, conseillère RQF**

M. Jean Goulet, conseiller municipal

M. Hervé Béliveau, représentant secteur aîné

M<sup>me</sup> Berthe Marcoux, représentante secteur aîné



### Ville de Plessisville

**M<sup>me</sup> Yolande St-Amant, conseillère RQF**

M. Roger Bérubé, représentant secteur aîné

M. Réjean Boisvert, représentant secteur jeunesse

M. Serge Gariépy, représentant des personnes à mobilité réduite

M<sup>me</sup> Lise Laperle, représentante secteur aîné (jusqu'en juin 2012)

M<sup>me</sup> Esther Nicole, représentante secteur famille

M<sup>me</sup> Julie Routhier, représentante secteur famille

M<sup>me</sup> Elaine Vachon, représentante secteur aîné

M<sup>me</sup> Mélanie Houle, directrice du Service des loisirs (jusqu'en août 2012)



### Villeroy

**M. Daniel Baker, conseiller RQF**

M<sup>me</sup> Maryse Dionne, représentante secteur aîné

M<sup>me</sup> Mélanie Giroux, représentante secteur famille

M. Michel Perron, représentant secteur aîné

M<sup>me</sup> Sylvie Côté, directrice générale adjointe

### Le Carrefour d'action municipale et famille (CAMF)

Deux formatrices du CAMF ont apporté un soutien aux comités familles-aînés au cours des travaux :

#### M<sup>me</sup> Denise Chayer

Comité familles-aînés d'Inverness

Comité familles-aînés de Lyster

Comité familles-aînés de Saint-Ferdinand

Comité familles-aînés de Saint-Pierre-Baptiste

Comité familles-aînés de Sainte-Sophie-d'Halifax

#### M<sup>me</sup> France Nadeau

Comité familles-aînés de Laurierville

Comité familles-aînés de Notre-Dame-de-Lourdes

Comité familles-aînés de la Paroisse de Plessisville

Comité familles-aînés de Princeville

Comité familles-aînés de la Ville de Plessisville

Comité familles-aînés de Villeroy

Nota : La liste des personnes impliquées dans l'élaboration des différentes politiques familiales nous paraît complète. Si jamais nous avons oublié quelqu'un, nous en sommes désolés, ce n'était certainement pas intentionnel.

# 1. Fondements de la politique familiale

## 1.1 Énoncé de principe

La politique familiale de la MRC de L'Érable s'adresse à tous les membres de la famille, c'est-à-dire les enfants<sup>1</sup>, les adultes et les aînés. Ainsi, les aînés sont considérés comme des membres à part entière de la famille. À cet égard, la démarche *Municipalité amie des aînés* fait partie intégrante de la présente politique.

## 1.2 Préambule

La famille est la cellule de base de notre société. Tous les individus, qu'ils soient enfants, adultes ou aînés, sont des membres d'une famille. Ces liens peuvent être formés de différentes façons, c'est-à-dire par alliance, par union libre, par le sang ou par l'adoption. Ces liens font en sorte que la famille existe. Aujourd'hui, les familles portent différentes appellations reflétant ainsi la diversité des modèles familiaux :

- Famille traditionnelle
- Famille monoparentale
- Famille recomposée
- Famille formée d'un couple de même sexe
- Famille d'accueil

Au-delà des liens et des modèles, il faut également considérer le soutien moral ou matériel que les membres d'une famille se manifestent les uns à l'égard des autres tout au long de la vie. À travers des relations intergénérationnelles, les parents soutiennent leurs enfants pendant leur développement. Devenus adultes, les enfants appuient à leur tour leurs parents.

## 1.3 Définition de la famille

En regard des considérations énumérées ci-dessus, la définition de la famille de la MRC de L'Érable est la suivante :

*Enfants, adultes et aînés unis par des liens multiples et variés afin de se soutenir moralement, matériellement et réciproquement au cours d'une vie à travers les générations, et ce, dans une perspective de respect mutuel, de transmission des valeurs, de formation des citoyens et des citoyennes de demain, favorisant ainsi leur développement global.*

## 1.4 Engagement de la MRC de L'Érable

Par la mise en place d'une nouvelle politique familiale, incluant l'implantation du programme *Municipalité amie des aînés*, la MRC de L'Érable s'engage à privilégier une démarche globale qui intègre la notion *penser et agir famille* à l'intérieur de la culture organisationnelle de ses administrations municipales. Par cet engagement, la MRC de L'Érable entend favoriser la rétention de ses familles et de ses aînés tout en demeurant attractive pour la venue de nouvelles familles sur son territoire.

<sup>1</sup> Le terme enfant doit être compris dans son sens générique. Il englobe la petite enfance, l'enfance et l'adolescence.



### 1.5 Mission de la politique familiale

La politique familiale de la MRC de L'Érable a pour mission de favoriser l'épanouissement des familles en tenant compte des besoins de tous ses membres, c'est-à-dire les enfants, les adultes et les aînés. Elle mise sur l'amélioration de la qualité de vie des familles et sur le vieillissement actif des aînés.

### 1.6 Valeurs de la politique familiale

Reconnaissant le rôle important que joue la famille dans la société, la politique familiale prône des valeurs qui offrent aux familles de la MRC de L'Érable un milieu de vie :

- Accueillant
- Solidaire
- Engagé
- Respectueux
- Généreux de son savoir et de ses connaissances
- Propice aux relations intergénérationnelles

### 1.7 Principes directeurs de la politique familiale

Des principes directeurs guident la mise en oeuvre de la politique familiale et orientent l'élaboration des plans d'action qui en découlent. Ces principes directeurs sont :

- *Penser et agir famille* à travers toutes les dimensions de la vie municipale.
- Favoriser la pleine participation des familles et des aînés dans les actions à mener.
- Développer le sentiment d'appartenance des familles et des aînés à l'égard de leur communauté.
- Reconnaître les compétences des partenaires en misant sur la concertation et le partenariat.
- Miser sur la créativité pour répondre aux besoins des familles et des aînés.



## 1.8 Objectifs généraux de la politique familiale

La politique familiale constitue un cadre de référence axé sur l'amélioration de la qualité de vie de tous les membres de la famille. À travers les différentes administrations municipales de la MRC de L'Érable, la politique familiale favorise l'épanouissement des familles et accroît leur sentiment d'appartenance. Par l'adoption de sa nouvelle politique familiale, la MRC de L'Érable se donne les objectifs généraux suivants :

- Procurer aux familles un milieu de vie dynamique favorisant, entre autres, le vieillissement actif des aînés.
- Offrir des activités et des services tenant compte des besoins de tous les membres de la famille.
- Œuvrer à la rétention de la population, à l'attraction de nouvelles familles et au retour des jeunes après leurs études.
- Encourager le partenariat entre la MRC de L'Érable, les municipalités et les organismes du milieu afin de favoriser les actions collectives.

## 1.9 Objectifs spécifiques de la politique familiale

Des objectifs spécifiques découlent évidemment de ces objectifs généraux. Des actions s'intègrent à ces objectifs spécifiques. Elles impliquent de plus amples précisions quant aux moyens à utiliser, détaillent davantage les circonstances de réalisation et appuient les constats présentés par les différents comités familles-aînés de la MRC.

- Reconnaître la contribution des familles en matière de développement et de rayonnement du territoire.
- Mettre à contribution les entreprises quant à la diffusion du plan d'action de la politique familiale auprès de leurs employés.
- Encourager les familles et les aînés à prendre part activement à la vie citoyenne de leur milieu.
- Mettre en place des conditions propices à la santé et au bien-être de tous les membres de la famille.
- Faire connaître les services destinés aux familles et aux aînés.
- Recourir à des familles ambassadrices de L'Érable dans les efforts de positionnement de la MRC.
- Favoriser les relations entre les générations qui, ensemble, font toute la richesse du territoire de L'Érable.



## 2. Portrait de la MRC de L'Érable

### 2.1 La démographie

#### 2.1.1 Les faits saillants du recensement de 2011<sup>2</sup>

##### Une légère augmentation de la population

Les données du recensement de 2011 de Statistique Canada démontrent que la population de la MRC de L'Érable a légèrement augmenté comparativement aux données de 2006. Au Québec, la population s'est accrue de 4,7 au cours de la même période.

Année de recensement	Population totale MRC	Variation entre 2006 et 2011
2006	23 160	-3,4
2011	23 370	0,9

##### Des hommes un peu plus nombreux que les femmes

En 2011, les hommes étaient légèrement plus nombreux que les femmes. En 2006, les femmes étaient un peu plus nombreuses que les hommes.

Année de recensement	Pourcentage d'hommes	Pourcentage de femmes
2006	49,8 %	50,2 %
2011	50,3 %	49,7 %

##### Une population qui vieillit plus vite que l'ensemble du Québec

Entre 2006 et 2011, l'âge médian de la population de L'Érable a augmenté de 2,2. En comparaison, l'âge médian au Québec n'a augmenté que de 0,9 pendant la même période. L'âge médian de la population de la MRC (45,3) est plus élevé de 3,4 que l'âge médian de la population québécoise (41,9).

Année de recensement	Âge médian population	Âge médian hommes	Âge médian femmes
2006	43,1	41,9	44,4
2011	45,3 (2,2)	44,0 (2,1)	46,7 (2,3)



## Moins d'enfants et davantage d'ainés

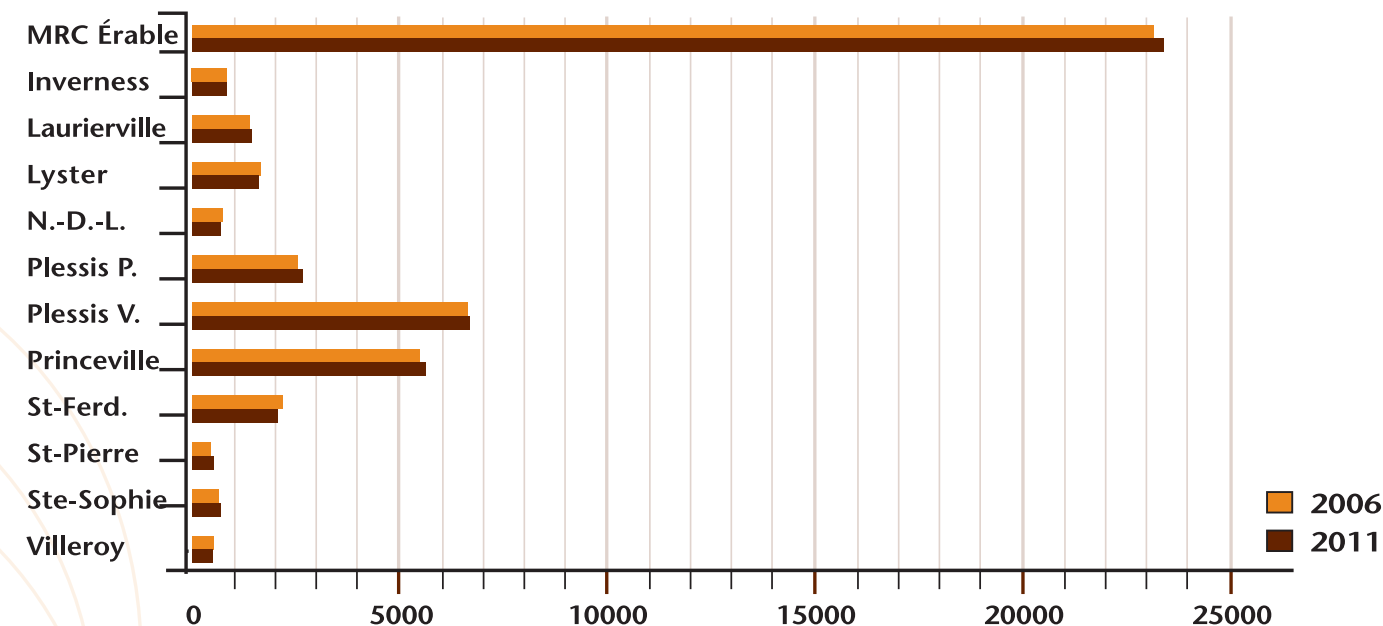
De 2006 à 2011, le nombre total d'enfants âgés de 0-19 ans a diminué alors que la population des 65 ans et plus s'est accrue. À l'échelle du Québec, ces deux groupes d'âge ont connu de légères augmentations.

Année de recensement	Groupe des 0-19 ans	Groupe des 65 ans et plus
2006	5 375	3 910
2011	5 225 (-140 enfants)	4 465 (+ 555 aînés)

### 2.1.2 La population selon sa distribution sur le territoire<sup>3</sup>

En 2011, la MRC de L'Érable comptait 23 370 personnes sur son territoire, soit 11 750 hommes et 11 615 femmes. Il s'agit d'une augmentation de 0,9 par rapport à 2006. La municipalité la plus peuplée était celle de la Ville de Plessisville avec 6 688 personnes tandis que les municipalités de Saint-Pierre-Baptiste et de Villeroy étaient les moins peuplées avec 485 personnes chacune.

#### Variation de la population de la MRC de L'Érable entre 2006 et 2011



	Villeroy	Ste-Sophie	St-Pierre	St-Ferd.	Princeville	Plessis V.	Plessis P.	N.-D.-L.	Lyster	Laurierville	Inverness	MRC Érable
2006	496	638	422	2 195	5 571	6 677	2 557	716	1 644	1 404	838	23 160
2011	485	666	485	2 067	5 693	6 688	2 678	700	1 628	1 454	822	23 370

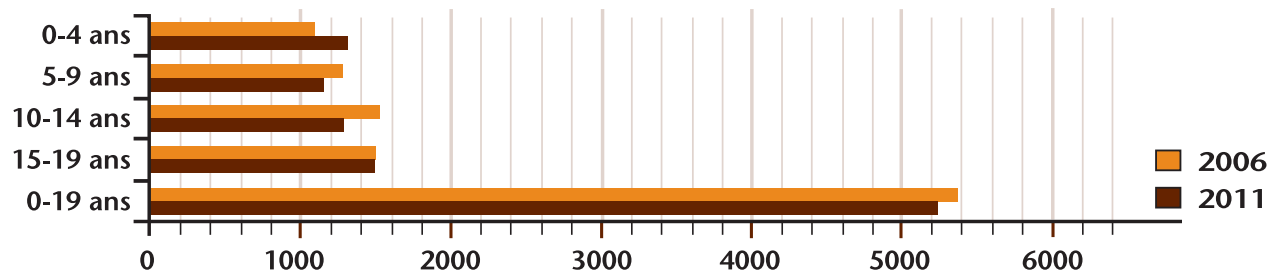
<sup>3</sup> Les données proviennent des recensements de 2006 et de 2011 de Statistique Canada.

### 2.1.3 La population selon les groupes d'âge<sup>4</sup>

#### Une baisse de la population chez les 0-19 ans malgré un *mini-baby-boom*

Alors que les 0-19 ans constituaient 23,2 % de la population en 2006, ils ne représentent plus que 22,3 % de la population en 2011 (-0,9). Néanmoins, il faut noter un *mini-baby-boom* dans la MRC de L'Érable puisque le groupe des 0-4 ans s'est accru de 19,1 entre 2006 et 2011. Au cours de cette période, le Québec a également connu un *mini-baby-boom*, mais dans une moindre mesure (augmentation de 17,4 chez les 0-4 ans).

#### Évolution de la population âgée de 0-19 ans par groupes d'âge

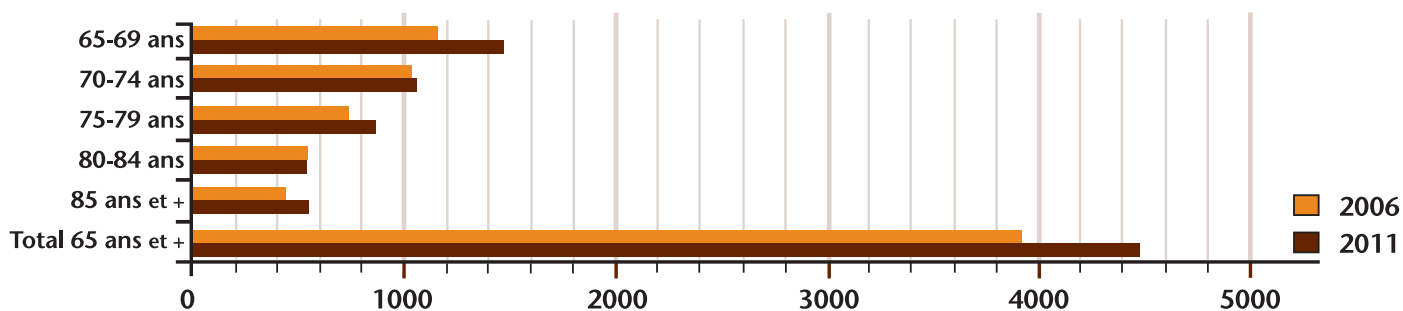


	0-19 ans	15-19 ans	10-14 ans	5-9 ans	0-4 ans
2006	5 375	1 490	1 520	1 270	1 095
2011	5 225	1 489	1 285	1 155	1 305

## Près d'une personne sur cinq est âgée de 65 ans et plus

En 2006, le groupe des 65 ans et plus représentait 16,8 de la population de la MRC de L'Érable. Entre 2006 et 2011, ce groupe d'âge s'est accru de 2,4, constituant 19,1 de la population.

### Évolution de la population de 65 ans et plus de la MRC de L'Érable entre 2006 et 2011



	Total 65 et +	85 ans et +	80-84 ans	75-79 ans	70-74 ans	65-69 ans
2006	3 910	440	545	735	1 030	1 160
2011	4 465	545	540	860	1 055	1 465

## 2.1.4 La population selon la composition des familles

### Peu de changement dans la composition des familles

Entre 2006 et 2011, la composition des familles a peu évolué dans la MRC de L'Érable. Le nombre de familles en couple a très légèrement augmenté tandis que le nombre de familles monoparentales a très légèrement diminué.

Par ailleurs, le nombre de femmes à la tête de familles monoparentales a augmenté quelque peu et celui des hommes a diminué. Toutefois, la proportion des hommes chefs de familles monoparentales demeure plus élevée que la moyenne provinciale (29,8 comparativement à 23,9).

Quant au nombre d'enfants à la maison par famille, en 2011, il était en bas de la moyenne provinciale (0,9 enfant comparativement à 1,0 enfant).

Année de recensement	Nombre total de familles	Nombre total de familles en couple	Nombre total de familles monoparentales	Chefs hommes	Chefs femmes
2006	6 740	5 805 (86,1)	935 (13,9)	295 (31,5)	635 (68,5)
2011	6 790	5 885 (86,6)	905 (13,3)	270 (29,8)	635 (70,1)

## 2.1.5 La population selon le niveau de scolarité, le taux d'obtention de diplôme et le taux de décrochage scolaire

Selon les données du recensement de 2006<sup>5</sup>, plus du tiers de la population de L'Érable, âgée de 15 ans et plus, ne possédait aucun diplôme ou qualification (35,1). Ce taux était supérieur à celui du Québec puisque le quart des Québécois ne possédait aucun certificat, diplôme ou qualification (25,0).

### Une proportion plus élevée de non-diplômés chez les hommes<sup>6</sup>

En 2006, la proportion d'hommes ne possédant aucun diplôme ou qualification était plus élevée que celle des femmes.

Population totale 15 ans et plus sans diplôme ni qualification	Hommes	Femmes
6 610	3 445 (52,1)	3 165 (47,9)

### Une plus forte proportion de diplômés chez les 25-34 ans<sup>7</sup>

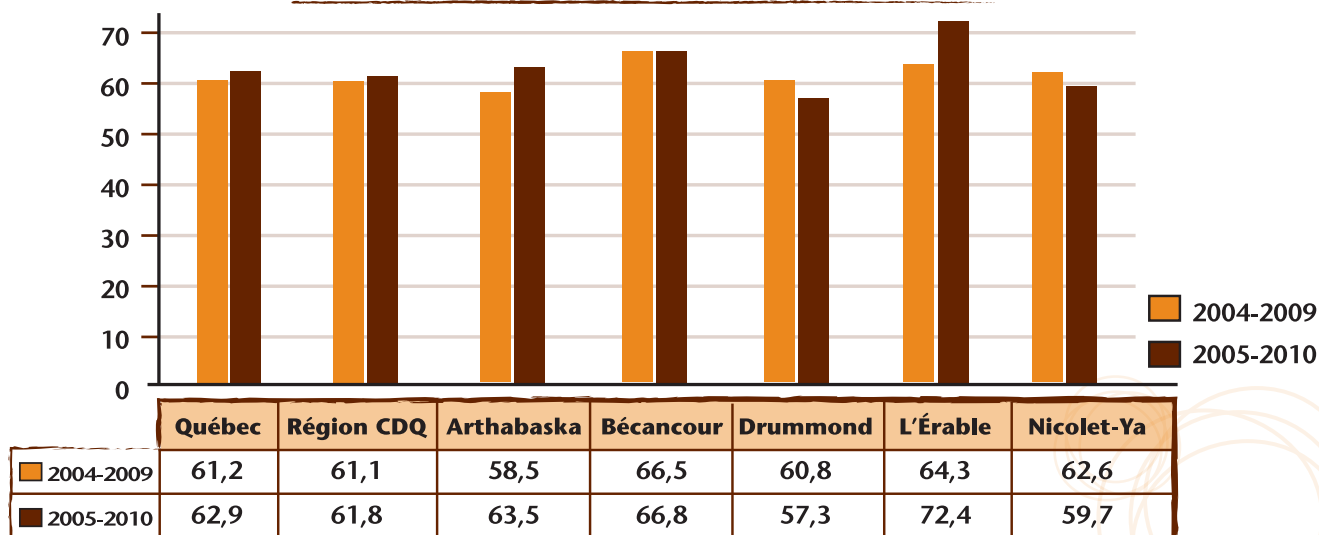
Toujours en 2006, c'est dans le groupe d'âge des 25-34 ans que l'on comptait le plus de personnes détenant un diplôme ou une qualification.

15-24 ans	25-34 ans	35-64 ans
66,3	83,6	70,0

### Un taux d'obtention de diplôme en nette progression<sup>8</sup>

Le taux d'obtention de diplôme et de qualification est passé de 64,3 à 72,4 entre les cohortes de 2004-2009 et 2005-2010. Les jeunes de la MRC de L'Érable affichent d'ailleurs le meilleur taux de diplomation de toute la région du Centre-du-Québec.

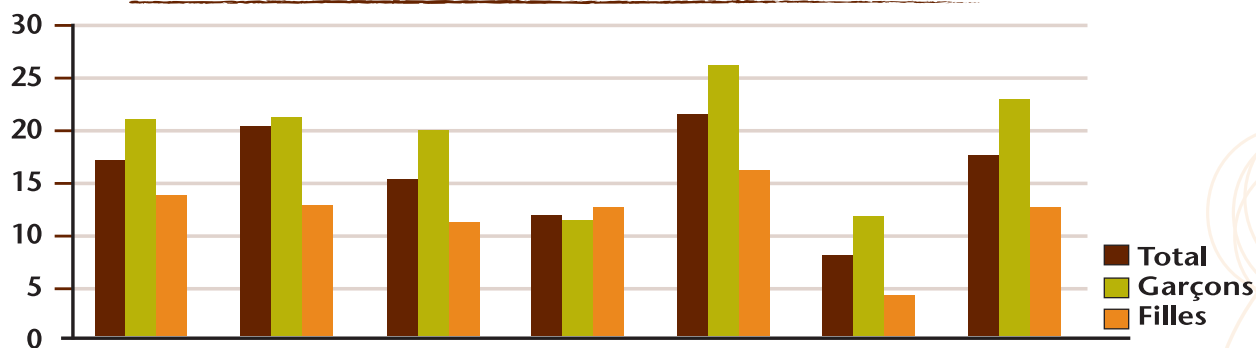
### Taux de diplomation et de qualification après 5 ans



## Un taux de décrochage scolaire inférieur aux autres MRC de la région<sup>9</sup>

En 2009-2010, c'est la MRC de L'Érable qui avait le taux de sortie sans diplôme ni qualification le plus bas dans la région du Centre-du-Québec, sexes réunis. Dans la MRC de L'Érable, les filles étaient également moins touchées que les garçons par le phénomène du décrochage scolaire.

### Taux de sortie sans diplôme ou qualification en 2009-2010



	Québec	Région CDQ	Arthabaska	Bécancour	Drummond	L'Érable	Nicolet-Ya
<b>Total</b>	17,1	20,5	15,2	11,8	21,6	7,8	17,7
<b>Garçons</b>	21,5	21,5	20,1	11,2	26,5	11,6	23,1
<b>Filles</b>	13,6	12,6	10,9	12,4	16,2	4	12,5

### 2.1.6 La population selon les revenus médians

#### Des revenus médians inférieurs à la moyenne québécoise

Selon le recensement de 2006<sup>10</sup>, la population de 15 ans et plus de la MRC de L'Érable avait un revenu<sup>11</sup> médian inférieur à la moyenne québécoise et cette situation prévalait autant chez les hommes que chez les femmes.

MRC de L'Érable Revenu médian des 15 ans et plus			Québec Revenu médian des 15 ans et plus		
Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
20 853 \$	26 092 \$	17 229 \$	24 430 \$	30 374 \$	19 828 \$

<sup>5</sup> Les données du recensement de 2011 portant sur le niveau de scolarité ne seront disponibles qu'en juin 2013.

<sup>6</sup> Les données proviennent des recensements de 2006 de Statistique Canada.

<sup>7</sup> Les données proviennent des recensements de 2006 de Statistique Canada.

<sup>8</sup> Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

<sup>9</sup> Les données proviennent des recensements de 2006 et de 2011 de Statistique Canada.

<sup>10</sup> Les données du recensement de 2011 portant sur les revenus médians ne seront disponibles qu'en juin 2013.

<sup>11</sup> Le revenu comprend les gains provenant d'un emploi ou de l'exploitation d'une entreprise ainsi que les prestations, pensions, etc.

## 2.1.7 La population selon les taux d'emploi, d'activité et de chômage<sup>12</sup>

En 2006, les taux d'emploi et d'activité de la population de la MRC de L'Érable, sexes réunis, étaient légèrement plus élevés que la moyenne québécoise alors que le taux de chômage était inférieur à la moyenne québécoise. Cependant, la situation des femmes étaient moins avantageuse que celle des hommes de la MRC ainsi que des autres Québécoises.

Taux d'emploi MRC			Taux d'emploi Québec		
Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
61,2	68,3	54,2	60,4	65,4	55,7
Taux d'activité MRC			Taux d'activité Québec		
Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
65,1	71,8	58,3	64,9	70,6	59,5
Taux de chômage MRC			Taux de chômage Québec		
Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
6,0	4,9	7,2	7,0	7,4	6,5

## 2.2 Le milieu de vie

### 2.2.1 Les services de garde

#### Les services de garde à contribution réduite pour les enfants d'âge préscolaire

La MRC de L'Érable compte sur son territoire quatre centres de la petite enfance (CPE) qui offrent 591 places à contribution réduite<sup>13</sup>. Ces places sont réparties comme suit :

Centres à la petite enfance	Nombre de places
CPE Fleur de soleil Installation Plessisville	80 places (dont 10 places poupons) En attente de 34 places supplémentaires
CPE La Girouette <sup>14</sup> Milieu familial Installation Lyster Installation Notre-Dame-de-Lourdes	374 places (réparties dans 11 municipalités) En attente de 13 places supplémentaires 29 places (dont 5 places poupons) 21 places (dont 5 places poupons)
CPE La Marmailerie Installation Saint-Ferdinand	37 places (dont 5 places poupons)
CPE La Petite Bande Installation à Princeville	50 places En attente de 5 places poupons

Ce tableau présente les places à contribution réduite offertes en CPE, les places dans les services de garde privés n'y sont pas recensées.

<sup>12</sup> Les données du recensement de 2011 portant sur les taux d'emploi, d'activité et de chômage ne seront disponibles qu'en juin 2013.

<sup>13</sup> Ministère de la Famille et des Aînés, répertoire des services de garde au 30 mars 2012.

<sup>14</sup> Le CPE La Girouette est responsable du bureau coordonnateur de la MRC de L'Érable.

## Les services de garde pour les enfants d'âge scolaire

Des services de garde pour les enfants d'âge scolaire sont offerts dans quelques établissements scolaires de la MRC. Certains milieux familiaux offrent également un service de garde pour les enfants d'âge scolaire.

Municipalités	Lieux où le service de garde est offert
Laurierville (municipalité responsable du service)	École Sainte-Julie
Notre-Dame-de-Lourdes	Milieu familial
Paroisse de Plessisville	École Notre-Dame
Princeville	École Sacré-Coeur
Saint-Ferdinand	École Notre-Dame
Saint-Pierre-Baptiste (municipalité responsable du service)	École Sacré-Coeur-de-Marie
Ville de Plessisville	Centre préscolaire La Samare École Jean-Rivard École Saint-Édouard École Sainte-Famille

## Les services de garde estivale

Par l'entremise des camps de jour, un bon nombre de familles peuvent compter sur des services de garde estivale offerts dans la plupart des municipalités de la MRC de L'Érable.

Trois municipalités n'offrent pas le service en raison du nombre d'inscriptions insuffisant : Inverness, Notre-Dame-de-Lourdes et Sainte-Sophie-d'Halifax.

D'autre part, la Maison du CLDI organise des camps de jour pour les 0-20 ans qui vivent avec une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement, ou les deux. Cette activité s'adresse aux membres de la Maison du CLDI qui demeurent prioritairement dans la MRC de L'Érable.

## Les services de répit pour les familles

La Maison des Familles de l'Érable offre un service de halte-répît aux parents de familles monoparentales ou recomposées ainsi qu'aux parents vivant des difficultés. Ce service est offert un samedi sur deux et s'adresse aux enfants âgés de 18 mois à 12 ans. La Maison du CLDI offre également des journées de répit aux familles des enfants 0-20 ans ayant une déficience intellectuelle, un trouble envahissant du comportement, ou les deux.

## 2.2.2 Les établissements scolaires

Au total, le territoire de L'Érable compte un centre d'éducation préscolaire, treize écoles d'ordre primaire et quatre écoles d'ordre secondaire. Au moins une école primaire est présente dans chacune des onze municipalités de la MRC de L'Érable. Ces écoles sont rattachées à la Commission scolaire des Bois-Francs sauf celle de Saint-Ferdinand qui appartient à la Commission scolaire des Appalaches. Quant aux établissements d'ordre secondaire, deux sont situés à Princeville tandis que les deux autres sont situés dans la Ville de Plessisville.

<b>Établissements d'enseignement préscolaire et primaire</b>			
<b>Municipalités</b>	<b>Établissements scolaires (Établissements verts Brundtland)</b>	<b>Ordres d'enseignement</b>	<b>Aide aux devoirs et services de garde</b>
Inverness	<b>École Jean-XXIII</b> 58 élèves	Préscolaire et 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cycle	Aide aux devoirs
Laurierville	<b>École Sainte-Julie</b> 102 élèves	Préscolaire et 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cycle	Aide aux devoirs Service de garde (municipalité)
Lyster	<b>École Bon-Pasteur</b> 111 élèves	Préscolaire et 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cycle	Aide aux devoirs
Notre-Dame-de-Lourdes	<b>École Notre-Dame</b> 30 élèves	2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cycle	Aide aux devoirs
Paroisse de Plessisville	<b>École Notre-Dame</b> 165 élèves	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cycle	Aide aux devoirs Service de garde
Plessisville	<b>Centre d'éducation préscolaire</b> 78 élèves	Préscolaire	Service de garde
	<b>École Jean-Rivard</b> 102 élèves	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cycle	Aide aux devoirs Service de garde
	<b>École Saint-Édouard</b> 154 élèves	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cycle	Aide aux devoirs Service de garde
	<b>École Sainte-Famille</b> 118 élèves	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cycle	Aide aux devoirs Service de garde
Princeville	<b>École Sacré-Coeur</b> 433 élèves	Préscolaire et 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cycle	Aide aux devoirs Service de garde
Saint-Ferdinand	<b>École Notre-Dame</b> 150 élèves	Préscolaire et 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cycle	Aide aux devoirs Service de garde
Saint-Pierre-Baptiste	<b>École Sacré-Coeur-de-Marie</b> 32 élèves	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cycle	Aide aux devoirs Service de garde (municipalité)
Sainte-Sophie-d'Halifax	<b>École Marie-Immaculée</b> 65 élèves	Préscolaire et 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> cycle	Aide aux devoirs
Villeroy	<b>École Centrale</b> 29 élèves	Préscolaire et 1 <sup>er</sup> cycle	Aide aux devoirs

Le nombre d'élèves figurant dans le tableau est celui indiqué dans les rapports annuels 2010-2011 des établissements scolaires.



Établissements d'enseignement d'ordre secondaire	Ordre d'enseignement
<b>École Sainte-Marie</b> Princeville 290 élèves	Secondaire, 1 <sup>er</sup> cycle Secondaire, 2 <sup>e</sup> cycle
<b>Polyvalente La Samare</b> Plessisville 1076 élèves	Secondaire, 1 <sup>er</sup> cycle Secondaire, 2 <sup>e</sup> cycle
<b>CFP André-Morissette</b> Plessisville	Formation professionnelle
<b>Entreprise Prince-Daveluy</b> Princeville (parc industriel)	Secondaire, 1 <sup>er</sup> cycle Secondaire, 2 <sup>e</sup> cycle

### Fait digne de mention portant sur les établissements scolaires de L'Érable

Dans la MRC de L'Érable, onze établissements primaires sur treize sont reconnus comme des établissements verts Brundtland (EVB). La polyvalente La Samare est également une école EVB.

### 2.2.3 Les services de santé et de services sociaux

La MRC de L'Érable fait partie du territoire sociosanitaire du Centre de santé et de services sociaux d'Arthabaska-et-de-l'Érable (CSSSAE). Par l'entremise de plusieurs établissements à vocation différente, la population de la MRC de L'Érable a accès à un bon nombre de services de santé et de services sociaux. On trouve dans la MRC de L'Érable les établissements suivants :

- Deux centres locaux de services communautaires (CLSC de L'Érable et Saint-Louis)
- Quatre centres hospitaliers et de soins de longue durée (CHSLD)
- Une ressource intermédiaire (RI)
- Un point de service du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement (CRDI-TED)
- Un point de service du Centre jeunesse
- Un point de service du Centre de réadaptation en dépendance Domrémy (réseau public)
- Trois cliniques médicales (Lyster, Princeville, Ville de Plessisville)





### **Les centres locaux de services communautaires (CLSC)**

Le territoire compte deux CLSC sur son territoire : le CLSC de L'Érable et le CLSC Saint-Louis. Ensemble, ces deux établissements offrent une gamme étendue de services liés à la santé et aux services sociaux. Ils offrent les services suivants :

- Prêt d'équipement
- Services pour les femmes enceintes et les nouvelles mamans
- Services pour les enfants de 0 à 4 ans
- Services pour les jeunes d'âge scolaire et les adolescents
- Services de promotion des saines habitudes de vie
- Service de santé physique
- Services d'organisation communautaire
- Services psychosociaux
- Services en santé mentale
- Services de soutien à domicile

Les services d'Info-santé et d'Info-sociale sont disponibles à la population de L'Érable 7 jours sur 7 et vingt-quatre heures par jour.

### **Les centres d'hébergement et de soins de longue durée**

Les quatre centres d'hébergement et de soins de longue durée de la MRC de L'Érable sont situés à Lyster, Princeville, Ville de Plessisville et Saint-Ferdinand. Au total, ces CHSLD comptent 125 lits permanents et 2 lits temporaires et 1 lit convalescence, répartis comme suit :

**Lyster** : CHSLD Quatre-Vents : 26 lits permanents

**Plessisville** : CHSLD Tilleul : 46 lits permanents — 1 lit temporaire — 1 lit convalescence

**Princeville** : CHSLD St-Eusébe : 26 lits permanents — 1 lit temporaire

**Saint-Ferdinand** : CHSLD Sacré-Coeur : 27 lits permanents

**Total** : 125 lits permanents — 2 lits temporaires — 1 lit convalescence

### La ressource intermédiaire de l'Amitié (RI)

Cette ressource d'hébergement se situe à mi-chemin entre le domicile familial et le CHSLD. La Ressource intermédiaire de l'Amitié offre 36 places en hébergement, soit 18 places en hébergement pour des personnes en perte d'autonomie physique et 18 places pour des personnes en perte d'autonomie cognitive.

### Le CRDITED MCQ

Le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement de la Mauricie et du Centre-du-Québec (CREDITED MCQ) opère deux centres d'activités de jour à Plessisville et à Princeville.

### Le Centre jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Un des quatorze centres de services des régions de la Maurice et du Centre-du-Québec est installé à Plessisville.

### Le Centre de réadaptation en dépendance Domrémy Mauricie—Centre-du-Québec

Un des points de services de Domrémy (réseau public) est situé à Plessisville.

## 2.2.4 Les logements subventionnés et les résidences avec services pour les aînés

### Les offices municipaux d'habitation

Sept municipalités de la MRC de L'Érable possèdent des offices municipaux d'habitation<sup>15</sup>. Au total, ces organismes offrent 151 unités subventionnées par l'entremise du Programme d'habitation à prix modique (HLM) ou du Programme de supplément au loyer (PSL). La plupart des logements se destinent aux aînés et, dans une moindre mesure, aux familles. Quelques unités sont également disponibles pour des personnes seules.

Unités de logement	HLM	PSL	Total
Unités de logement pour les aînés	106	8	114
Unités de logement pour les familles	20	11	31
Unités de logement pour personnes seules	0	8	8

OMH Laurierville : 18 unités (18 aînés)

OMH Lyster : 13 unités (2 familles et 11 aînés)

OMH Notre-Dame-de-Lourdes : 11 unités (6 familles et 5 aînés)

OMH Plessisville : 53 unités (17 familles, 30 aînés, 6 personnes seules)

OMH Princeville : 38 unités (6 familles, 30 aînés, 2 personnes seules)

OMH Saint-Ferdinand : 10 unités (10 aînés)

OMH Saint-Pierre-Baptiste : 10 unités (10 aînés)

**Total : 153 unités (31 familles, 114 aînés, 8 personnes seules)**

<sup>15</sup> Société d'habitation du Québec, Répertoire des organismes publics, 27 juillet 2011

### Les coopératives d'habitation

Les quatre coopératives d'habitation que compte la MRC de L'Érable sont toutes situées dans la Ville de Plessisville. Deux coopératives relèvent de l'Office municipal d'habitation de la Ville de Plessisville : Le Domaine des Pionniers et Saint-Calixte.

- Coopérative d'habitation de l'Amitié (16 unités)
- Coopérative d'habitation La Maisonnée (12 unités)
- Coopérative d'habitation Le Domaine des Pionniers (16 unités aînés)
- Coopérative Saint-Calixte (16 unités toute catégorie dont 6 unités subventionnées)

### Les résidences privées avec services pour les aînés

La MRC de L'Érable compte 17 résidences offrant 431 unités avec services pour les aînés<sup>16</sup>. Ces résidences sont réparties dans six municipalités.

#### Inverness

Résidence Dublin (9)

#### Laurierville

Résidence Laurier (9)

Résidence Provencher (19)

#### Lyster

Résidence La Retraite (7)

Domaine Lysterel (15)

Villa des gens heureux (6)

#### Saint-Ferdinand

Résidence du Lac (9)

#### Plessisville

Manoir Bourbon (33)

Résidence 4 Saisons (9)

Résidence La Marguerite (7)

Résidence La Providence (112)

Résidence Le temps de vivre (6)

Résidence St-Jean (9)

Villa de L'Érable (66)

Villa Paradis (7)

#### Princeville

Maison Sonia Martin (8)

Manoir St-Jacques (80)



## 2.2.5 Les organismes communautaires et les clubs sociaux

### **La Corporation de développement communautaire de L'Érable**

L'une des trente-six corporations de développement communautaire du Québec est établie dans la MRC de L'Érable. Depuis 1995, la Corporation de développement communautaire de L'Érable (CDCE) regroupe des organismes communautaires de ce territoire. De plus, la MRC compte des clubs sociaux qui oeuvrent auprès des jeunes ou des aînés.

### **Du côté des organismes et des services destinés aux familles, aux enfants et aux jeunes**

Si un bon nombre d'organismes communautaires offrent des activités et des services s'adressant à l'ensemble de la population, une trentaine d'organisations interviennent spécifiquement auprès des familles, des enfants ou des jeunes de la MRC de L'Érable. De plus, deux tables de concertation regroupent les ressources jeunesse et enfance-famille.

### **La Table des ressources enfance-famille de L'Érable**

Ce lieu de d'échange et de concertation vise à maintenir et à développer des actions en réponse aux besoins et réalités des enfants et de leurs familles. La Table regroupe les organismes dont les objectifs concernent le développement global des enfants de 0 à 11 ans et le soutien aux familles. Par l'entremise d'actions concertées, la Table promeut les intérêts des familles de l'enfance et sensibilise le milieu à cet égard.

### **La Table Concerte Action des ressources jeunesse de L'Érable**

Cette instance promeut les intérêts des jeunes et favorise leur reconnaissance au sein de la communauté. Elle soutient les organismes ou les individus susceptibles d'améliorer les conditions de vie des jeunes. La Table favorise également l'engagement des jeunes dans ses différentes actions.



## Principaux organismes offrant des services dans la MRC de L'Érable

Organismes	Territoires	Domaines d'activité
Action Toxicomanie Bois-Francis*	MRC de L'Érable	Prévention et intervention en matière de toxicomanie
Association pour les personnes handicapées de L'Érable	MRC de L'Érable	Défense de droits et intégration sociale des personnes handicapées physiques ou déficientes intellectuelles
Association Le Pas	MRC de L'Érable	Soutien aux familles et aux proches des personnes atteintes de maladies mentales
Association pour l'intégration sociale**	MRC de L'Érable	Soutien et intégration des personnes ayant une déficience intellectuelle
BLITS*	MRC de L'Érable	Prévention et soutien aux personnes vivant avec le VIH/SIDA
Centre d'action bénévole de l'Érable**	MRC de L'Érable	Soutien aux nouvelles mamans (Grands-mères tendresses) et organismes familles
Centre d'aide Aqua-R-Elle	MRC de L'Érable	Défense de droits et soutien aux personnes victimes d'agressions sexuelles
Comptoir Saint-Vincent-de-Paul	MRC de L'Érable	Vente de vêtements, chaussures et accessoires à prix modique, dons aux personnes en situation de pauvreté
Corporation de transport adapté La Cadence et transport collectif	MRC de L'Érable	Transport des personnes à mobilité réduite (La Cadence) et transport pour toute la population
Droits devant Érable	MRC de L'Érable	Défense de droits des personnes ayant des litiges avec l'assistance ou l'assurance-emploi
Espace Bois-Francis**	MRC de L'Érable	Prévention de la violence faite aux enfants
Groupe d'entraide L'Entrain	MRC de L'Érable	Regroupement de personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale
Homme Alternative*	MRC de L'Érable	Intervention auprès des hommes et des adolescents ayant un comportement violent
Impact Emploi-CJE de L'Érable*	MRC de L'Érable	Services d'orientation et d'aide à la recherche d'emploi
L'Ami-Temps**	MRC de L'Érable	Maison multifonctionnelle de répit
Maison des Familles de l'Érable**	MRC de L'Érable	Ateliers et services pour les familles permettant l'acquisition de connaissances et d'habiletés en lien avec le rôle parental et la vie familiale

Organismes	Territoires	Domaines d'activité
Maison des femmes des Bois-Francs	MRC de L'Érable	Accueil, soutien
Maison des jeunes La Fréquence*	Princeville	Milieu de vie pour les 12 à 17 ans permettant des liens avec des adultes significatifs
Maison des jeunes La Traversée 12-18*	Saint-Ferdinand	Milieu de vie pour les 12 à 17 ans permettant des liens avec des adultes significatifs
Maison des jeunes L'Express 12-18*	Plessisville Ville et Paroisse	Milieu de vie pour les 12 à 17 ans permettant des liens avec des adultes significatifs
Maison du CLDI** (Maison de répit Bruno-Dubois)	MRC de L'Érable	Intégration sociale des personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement
Maison Raymond-Roy	MRC de L'Érable	Hébergement des jeunes de 18 à 30 ans avec difficultés
Maison La Volte-Face	MRC de L'Érable	Hébergement des femmes et des enfants victimes de violence conjugale
ORAPÉ**	MRC de L'Érable	Aide alimentaire et vente d'articles usagés
ORASSE**	Princeville	Récupération alimentaire, cuisines collectives et récupération de meubles
Pacte Bois-Francs* **	MRC de L'Érable	Organisme de justice alternative et de prévention de la violence
Parrainage civique des Bois-Francs	MRC de L'Érable	Jumelage d'une personne ayant une limitation intellectuelle avec une personne bénévole
Partenaires 12-18 – Érable*	7 municipalités <sup>17</sup>	Accompagnement des jeunes afin de favoriser leur participation active dans leur communauté rurale
Réseau prévention suicide des Bois-Francs	MRC de L'Érable	Prévention et intervention auprès des personnes suicidaires et de leurs proches
Solution Ménage de L'Érable	MRC de L'Érable	Entretien ménager léger, grand ménage et préparation de repas
Unité Domrémy de Plessisville	MRC de L'Érable	Centre externe d'aide et de soutien en prévention des dépendances et en promotion de la santé destiné à toutes personnes (18 ans et plus) aux prises avec des problèmes de dépendances.  Rendre la personne apte à faire face à ses difficultés, à adopter des habitudes de vie saines et à faire des choix responsables.

Notes : **Organismes ayant pignon sur rue dans la MRC de L'Érable**

Organismes avec \* : membres de la Table Concerte Action des ressources jeunesse de L'Érable

Organismes avec \*\* : membres de la Table des ressources enfance-famille de L'Érable

<sup>17</sup> Inverness, Laurierville, Lyster, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Pierre-Baptiste, Sainte-Sophie-d'Halifax, Villeroy

## Du côté des organismes et services destinés aux aînés

### **La Table des aînéEs de la MRC de L'Érable**

La Table des aînéEs de la MRC de L'Érable est devenue au fil des ans un lieu de concertation et d'action où bien des enjeux y convergent. Ayant pour but d'améliorer les conditions de vie des aînés, la Table regroupe différentes organisations comme les municipalités, les clubs FADOQ, les organismes publics et communautaires, etc. La Table oeuvre particulièrement à soutenir les proches aidants, à contrer la maltraitance à l'égard des aînés et à briser leur isolement.

### **Les clubs FADOQ**

On trouve onze clubs FADOQ dans la MRC de L'Érable. Hormis la Paroisse de Plessisville, toutes les municipalités de la MRC comptent un club FADOQ. En raison de sa proximité avec la Ville de Plessisville, les aînés de la Paroisse ont l'habitude de fréquenter le Club FADOQ de la municipalité voisine. À l'été 2012, les clubs FADOQ de L'Érable regroupaient près de 2 700 membres.

### **Les services aux aînés du Centre d'action bénévole de L'Érable**

Le Centre d'action bénévole de L'Érable est un organisme dont la mission est de promouvoir l'action bénévole tout en répondant à différents besoins de son milieu. Implanté dans la région depuis 1981, l'organisme offre différents services pour les personnes âgées, en convalescence ou en perte d'autonomie, dont la popote roulante (livraison de repas à domicile), l'accompagnement-transport (service d'accompagnement lors de rendez-vous médicaux), les visites amicales et les visites de répit aux proches aidants, le programme d'assistance individuelle aux personnes retraitées (PAIR) ainsi que la magnétothèque.

### **La prévention du suicide chez les aînés**

Le Réseau de prévention suicide des Bois-Francis (RPSBF) constitue une ressource essentielle en matière de sensibilisation, de prévention et d'intervention. Sur le territoire du RPSBF, 5 % des appelants, en 2010-2011, étaient âgés de 65 ans et plus.

### **Les services et les programmes de prévention pour les aînés**

Les aînés de la MRC de L'Érable peuvent compter sur des services et des programmes de prévention liés à leur sécurité et leur bien-être. Par exemple :

- Le programme *PAIR* (CSSSAÉ)
- Le programme *SOS-Abus* (Table des aînéEs de la MRC de L'Érable)
- Le programme de prévention des chutes à domicile (CSSSAÉ)
- Le programme *Jeu, Aide, Information sur les médicaments dans L'Érable* (Unité Domrémy)

### **Les services d'aide ménager**

Une entreprise d'économie sociale, Solution Ménage de L'Érable, offre des services d'aide ménager. Les aînés de L'Érable ont donc accès à des services d'entretien ménager (ménage et grand ménage) et de préparation de repas à domicile.



### Du côté des clubs sociaux

La MRC de L'Érable compte plusieurs clubs sociaux dont, les cercles de fermières, les clubs optimistes, les Clubs Lions, les Filles d'Isabelle, les Chevaliers de Colomb, le Club Richelieu, les Amis des Scouts ainsi que l'Escadron 814 Optimiste. Ces organisations s'adressent aux jeunes et aux aînés ou en regroupent un grand nombre.

### **2.2.6 Les équipements supralocaux et le Carrefour culturel de L'Érable**

Le conseil des maires de la MRC de L'Érable a décidé de partager, entre les onze municipalités du territoire, une partie du financement pour certains équipements de l'offre de loisirs de la région, et d'en faire ainsi des équipements supralocaux. Ces quatre équipements supralocaux sont :

#### **Le Centre aquatique régional de L'Érable**

Situé à Princeville, le Centre aquatique régional de L'Érable offre ses services à toute la population de la MRC (bains libres, cours de natation, de mise en forme et autres activités).

#### **La Station de glisse du Mont Apic**

En activité depuis 1958, la station régionale de glisse du Mont Apic est située à Saint-Pierre-Baptiste. Cette station familiale permet la pratique du ski alpin, de la planche à neige, de la glissade sur chambre à air et de la raquette. Une journée familiale où les activités sont offertes gratuitement est organisée chaque année pour les citoyens de la MRC de L'Érable.

#### **Le Parc linéaire des Bois-Francs**

Ouvert en 1997, le Parc linéaire des Bois-Francs est un sentier cyclable de 77 kilomètres. Ainsi, il est possible de faire une randonnée cycliste de Lyster à Tingwick. Dans la MRC de L'Érable, le sentier traverse les municipalités de Princeville, de Plessisville, de Laurierville et de Lyster.

#### **Le Parc régional des Grandes-Coulées**

En 2011, la MRC de L'Érable s'est dotée d'un projet touristique rassembleur avec le Parc régional des Grandes-Coulées. En plus d'un établissement d'accueil (Carrefour culturel de L'Érable), ce parc éclaté comprend quatre sites thématiques répartis sur le territoire de la MRC de L'Érable.

- Site de la **Forêt Ancienne** (randonnée pédestre, vélo de montagne, etc.)
- Site de la **Grande Tourbière** (observation de la nature)
- Site de la **Forêt sauvage** (observation de la nature, sentiers de motoneige, quad, etc.)
- Site de la **Plaine** (sentiers de motoneige)

### Du côté du Carrefour culturel de L'Érable

En plus des quatre équipements supralocaux, le conseil des maires soutient collectivement le Carrefour culturel de L'Érable. Situé au coeur du parc de la rivière Bourbon, le Carrefour culturel de L'Érable est devenu un haut lieu de l'expression de la vie culturelle dans la MRC de L'Érable. En plus de présenter des spectacles et des expositions, le Carrefour abrite le bureau d'information touristique, le site d'accueil du parc régional des Grandes-Coulées ainsi qu'un bistro-boutique des Délices de L'Érable.



### 2.2.7 Les principaux festivals de la MRC de L'Érable

En plus des fêtes et autres événements organisés dans chacune des municipalités, des festivals d'importance sont organisés annuellement dans la MRC de L'Érable. Ces festivals contribuent à développer le sentiment d'appartenance en plus d'attirer un bon nombre de visiteurs. Les activités ayant davantage d'envergure sont les suivantes :

- Festival de L'Érable et Festival country \_\_\_\_\_ Plessisville
- Festival des sucres \_\_\_\_\_ Saint-Pierre-Baptiste
- Festival du boeuf \_\_\_\_\_ Inverness
- Festival du cheval \_\_\_\_\_ Princeville
- Fête au village \_\_\_\_\_ Sainte-Sophie-d'Halifax
- Fêtes du lac William \_\_\_\_\_ Saint-Ferdinand
- Foire champêtre et culturelle \_\_\_\_\_ Princeville
- Festival du montagnard \_\_\_\_\_ Saint-Ferdinand

De plus, il faut souligner la tenue de l'activité Bouger en famille qui est de plus en plus populaire auprès de la population de L'Érable. Présentée annuellement, cette activité se déroule dans une municipalité différente à chaque édition. Depuis plusieurs années, Bouger en famille est devenue une activité incontournable dans le paysage de L'Érable.

### 2.2.8 Les services de transport collectif et adapté

#### Le service de transport collectif

Le service de transport collectif de la MRC de L'Érable a pour mission de mettre en commun toutes les places disponibles dans les véhicules qui circulent déjà sur le territoire, et ce, à un coût abordable. Le service dessert les onze municipalités de L'Érable. À cet effet, chaque municipalité possède au moins un point d'embarquement.

Pour répondre à la demande des membres, des trajets supplémentaires ont été ajoutés. Il est maintenant possible de se rendre au Cégep de Victoriaville, aux centres de formation professionnelles (CFP), aux centres d'éducation des adultes (CEA), à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, et ce, cinq jours par semaine. De plus, en d'autres temps ou pour répondre à des demandes particulières, les membres peuvent utiliser le service de taxi collectif. Ce service répond aux besoins des familles et des aînés du territoire de L'Érable

Pour bénéficier du service de transport collectif, il suffit de devenir membre, de défrayer les coûts de passage et de réserver son transport 24 heures à l'avance. De plus, un véhicule-taxi transporte les usagers d'une porte à l'autre au tiers du coût habituel.

### **Le service de transport adapté**

Le transport adapté offre un service de type porte-à-porte avec la possibilité d'obtenir une assistance à l'embarquement et au débarquement. Ce service est régi par une politique d'admissibilité provinciale établie par le ministère des Transports afin d'assurer l'uniformité et l'équité dans le traitement des demandes partout au Québec.

Un comité d'admission précise le type d'admission des personnes requérantes : générale, provisoire, saisonnière ou partielle pour certains déplacements. Les usagers doivent réserver 24 heures à l'avance.

### **Deux services, un guichet unique**

Les services de transport collectif et adapté sont gérés par la même organisation. Dans les deux cas, les usagers s'adressent à un seul endroit. Tous les renseignements concernant les services de transport collectif et adapté sont accessibles sur le Web ([www.erable.ca/transport](http://www.erable.ca/transport)).





## 3. Plan d'action de la MRC de L'Érable

### 3.1 La mise en oeuvre et le suivi du plan d'action

Afin d'assurer un suivi quant à la mise en oeuvre de la politique familiale et du plan d'action qui en découle, un comité de suivi, sous la gouvernance de la MRC, sera mis en place. Ce comité sera formé de représentants des différents secteurs interpellés par le plan d'action familles-ainés. Le comité de pilotage se réunira au moins deux fois par année.

### 3.2 Le plan d'action de la MRC de L'Érable

#### Les grands principes qui ont guidé l'élaboration du plan d'action

Le plan d'action a été élaboré dans le but de concrétiser la mission de la politique familiale et d'en refléter les valeurs. En ce sens, chaque action s'inspire des principes directeurs de la politique et favorise l'atteinte de ses objectifs.

Conçu à partir d'enjeux actuels, le plan d'action triennal évoluera avec son temps et saisira les occasions de bonifier les bonnes idées ou d'en ajuster la teneur. Ce plan d'action est aussi un rendez-vous avec la créativité et le désir d'innover, caractéristiques bien présentes dans les gènes de la communauté de L'Érable.

### 3.3 Les axes d'intervention du plan d'action

Afin de répondre aux besoins sur le plan territorial, le comité familles-ainés de la MRC de L'Érable a retenu les axes d'intervention suivants :

1. Reconnaissance du rôle des familles
2. Participation à la vie citoyenne
3. Santé et bien-être
4. Communication et information
5. Sentiment d'appartenance
6. Relations intergénérationnelles



# 1. Axe d'intervention : reconnaissance du rôle des familles

**CONSTAT** : La MRC de L'Érable reconnaît que la place qu'elle accorde aux familles de son territoire joue un rôle important dans les efforts déployés pour contrer la baisse démographique.

**OBJECTIF 1** : Reconnaître la contribution des familles en matière de développement et de rayonnement du territoire.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Offrir aux familles qui s'installent dans la région une trousse d'initiation à la région de L'Érable (droits d'entrée pour les équipements supralocaux, droits d'entrée pour des festivals, etc.).	✓			Porteur de dossier	✓	✓	✓
Bonifier les mesures incitant les jeunes à venir ou à revenir s'installer dans la MRC après leurs études.	✓			Porteur de dossier	✓	✓	✓
Remettre annuellement une reconnaissance de type « Bâtitseur Érable » à une personne aînée dans le cadre de la Journée internationale des aînés (1 <sup>er</sup> octobre).		✓		Porteur de dossier	✓	✓	✓
Souligner annuellement la Semaine québécoise des familles.	✓			Porteur de dossier	✓	✓	✓
Tenir une banque de noms de gardiens adultes occasionnels.	✓			Partenaire	✓	✓	✓

**OBJECTIF 2** : Mettre à contribution les entreprises quant à la diffusion du plan d'action de la politique familiale auprès de leurs employés.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Inciter les entreprises à faire connaître le plan d'action de la politique familiale à leurs employés.	✓			Porteur de dossier	✓	✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

## 2. Axe d'intervention : participation à la vie citoyenne

**CONSTAT** : La participation à la vie citoyenne contribue à développer le sentiment d'appartenance au milieu tout en favorisant sa vitalité.

**OBJECTIF** : Encourager les familles et les aînés à prendre part activement à la vie citoyenne de leur milieu.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Initier les aînés au service de transport collectif par l'organisation de journées d'initiation au transport collectif. (11 municipalités sur trois ans).		✓		Porteur de dossier	✓	✓	✓
Offrir des billets de transport collectif aux jeunes et aux familles qui fréquentent des lieux significatifs en matière de participation à la vie citoyenne.	✓			Porteur de dossier	✓	✓	✓
Faire connaître aux organismes qui ont besoin de bénévoles les différents guides qui ont été développés pour recruter, encadrer et valoriser les bénévoles.	✓	✓		Porteur de dossier	✓	✓	✓
Soutenir les organismes qui encouragent les familles et les aînés à prendre part à la vie citoyenne.	✓	✓		Porteur de dossier	✓	✓	✓
Maintenir la Journée Bouger en famille de la MRC de L'Érable.	✓			Partenaire	✓	✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel



### 3. Axe d'intervention : santé et bien-être

**CONSTAT** : La MRC de L'Érable peut jouer un rôle en matière de santé et de bien-être des familles et des aînés.

**OBJECTIF** : Mettre en place des conditions propices à la santé et au bien-être de tous les membres de la famille.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Inciter les familles de la MRC de L'Érable à s'inscrire au Défi santé 5-30 en développant des stratégies selon les groupes d'âge.	✓	✓		Porteur de dossier	✓	✓	✓
Soutenir les démarches du conseil des maires portant sur l'amélioration des services de santé dans la MRC de L'Érable.	✓	✓		Porteur de dossier	✓	✓	✓
Soutenir les démarches du conseil des maires portant sur l'amélioration des services de logement dans la MRC de L'Érable	✓	✓		Porteur de dossier	✓	✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

### 4. Axe d'intervention : communication et information

**CONSTAT** : Les familles et les aînés ne connaissent pas toujours les services qui leur sont destinés.

**OBJECTIF** : Faire connaître les services destinés aux familles et aux aînés.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Dresser la liste des organismes qui offrent des services aux familles et des aînés sur une base territoriale (équipements supralocaux).	✓	✓		Porteur de dossier	✓		✓
Soutenir le déploiement des programmes d'aide et de prévention destinés aux aînés (PAIR, SOS-Abus, etc.).		✓		Partenaire	✓	✓	✓
Développer, en partenariat avec d'autres instances du milieu, une application pour téléphones intelligents (GPF) qui faciliterait le repérage des lieux destinés aux familles et aux aînés de la MRC de L'Érable.	✓	✓		Porteur de dossier		✓	

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

## 5. Axe d'intervention : sentiment d'appartenance

**CONSTAT** : Les familles peuvent devenir des ambassadrices du territoire au même titre que les leaders socioéconomiques.

**OBJECTIF** : Recourir à des familles ambassadrices de L'Érable dans les efforts de positionnement de la MRC.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Offrir à tous les membres de la famille des occasions de faire connaître leur sentiment d'appartenance au territoire et leur fierté d'y vivre.	✓	✓		Porteur de dossier		✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

## 6. Axe d'intervention : relations intergénérationnelles

**CONSTAT** : Les relations entre les générations apportent plusieurs bénéfices à une collectivité, y compris l'inclusion sociale des aînés à la vie citoyenne.

**OBJECTIF** : Favoriser les relations entre les générations qui, ensemble, font toute la richesse du territoire de L'Érable.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Soutenir le projet de la Table des aînéEs du Centre-du-Québec portant sur l'organisation d'activités intergénérationnelles dans les différentes municipalités de la MRC de L'Érable.		✓		Partenaire		✓	✓

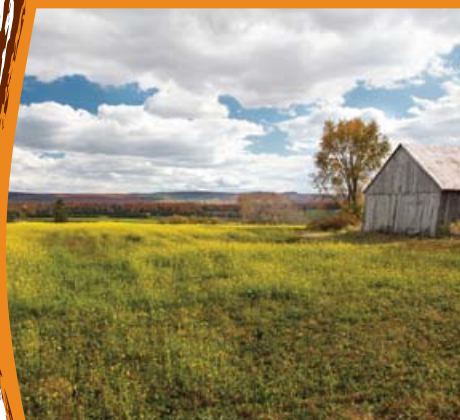
\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel





## 4. Plans d'action des *Plans d'action* 11 municipalités de L'Érable

- Inverness
- Laurierville
- Lyster
- Notre-Dame-de-Lourdes
- Paroisse de Plessisville
- Princeville
- Saint-Ferdinand
- Saint-Pierre-Baptiste
- Sainte-Sophie-d'Halifax
- Ville de Plessisville
- Villeroy



## 1. Axe d'intervention : santé et sécurité

**CONSTAT** : Certains aspects liés à la santé et à la sécurité ont été soulevés par les familles et les aînés lors des consultations (sondage, rencontre des aînés et rencontre des familles).

**OBJECTIF** : Offrir un milieu de vie sécuritaire aux familles et aux aînés.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Effectuer des travaux de réfection aux trottoirs.	✓	✓		Porteur de dossier	✓	✓	
Mettre en place des mesures améliorant la sécurité routière (réduction de la vitesse, surveillance, feu de circulation).	✓	✓		Porteur de dossier	✓	✓	
Implanter le programme des premiers répondants.	✓	✓		Porteur de dossier			✓
Soutenir le déploiement des programmes d'aide et de prévention destinés aux aînés (PAIR, SOS-Abus).		✓		Facilitatrice	✓	✓	✓
Appuyer les démarches du conseil des maires portant sur l'accessibilité aux services de santé.	✓	✓		Porteur de dossier	✓	✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

## 2. Axe d'intervention : services de proximité

**CONSTAT** : Lors des rencontres de consultation, les familles et les aînés ont fait part de l'importance de pallier le manque de services de proximité dans la municipalité.

**OBJECTIF** : Répondre aux besoins des familles et des aînés en matière de services de proximité.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Évaluer la faisabilité de mettre en place un service de garde alternatif pour les enfants d'âge scolaire.	✓			Porteur de dossier	✓		
Mettre en place un comité de coordination de l'action bénévole.	✓	✓		Porteur de dossier	✓	✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

### 3. Axe d'intervention : habitat

**CONSTAT** : Lors de la consultation, les aînés ont fait part de leur désir de demeurer à Inverness le plus longtemps possible en ayant accès à des logements répondant à leur condition vieillissante. Quant aux familles, la consultation a révélé qu'elles désirent vivre dans un milieu stimulant et dynamique.

**OBJECTIF** : Favoriser la rétention des aînés et la venue de nouvelles familles.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Mettre en place des mesures d'attraction et de rétention à l'intention des familles et des aînés.	✓	✓		Porteur de dossier		✓	✓
Former un comité habitation ayant pour mandat de mettre en place les mesures d'attraction et de rétention et d'évaluer la faisabilité de développer un projet de petits logements pour les aînés.	✓	✓		Porteur de dossier	✓		

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

### 4. Axe d'intervention : loisirs

**CONSTAT** : Lors des consultations, les familles et les aînés ont mentionné que les loisirs sont essentiels au bien-être et à la qualité de vie.

**OBJECTIF** : Développer une offre de loisirs tenant compte des besoins de tous les membres de la famille.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Mettre en place un comité loisirs.	✓	✓		Porteur de dossier	✓		
Implanter un centre multifonctionnel offrant des activités pour les familles et des activités pour les aînés.	✓	✓		Porteur de dossier		✓	✓
Évaluer la faisabilité d'établir une entente inter-municipale (embauche d'une ressource commune, partage des installations et des équipements, bonification de l'offre de loisirs).		✓		Partenaire	✓	✓	
Organiser un pique-nique familial annuel.			✓	Porteur de dossier	✓	✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

## 5. Axe d'intervention : communication et information

**CONSTAT** : Les familles et les aînés ne connaissent pas toujours les services qui leur sont destinés.

**OBJECTIF** : Faire connaître les services disponibles aux familles et aux aînés.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Élaborer un répertoire des ressources disponibles pour les familles et les aînés (version papier et électronique).	✓	✓		Partenaire	✓		
Soutenir la promotion des services destinés aux aînés (popote roulante, services d'accompagnement médical, services de maintien à domicile, etc.).		✓		Facilitatrice	✓	✓	✓
Soutenir la promotion du service de transport collectif et adapté.	✓	✓		Facilitatrice	✓	✓	✓
Renseigner les familles et les aînés en utilisant différents moyens dont les nouvelles technologies de l'information (site Web, page Facebook, etc.).	✓	✓		Porteur de dossier	✓		

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel



## 1. Axe d'intervention : sécurité

**CONSTAT** : Certains aspects liés à la sécurité de la municipalité ont été soulevés lors de la consultation auprès des familles et des aînés.

**OBJECTIF** : Améliorer les mesures de sécurité dans la municipalité.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Effectuer des travaux de réfection aux endroits où les trottoirs sont endommagés.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Coordonner le déneigement en fonction de l'horaire scolaire.	✓			Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Évaluer la faisabilité d'utiliser une dameuse (chenille) pour déneiger les trottoirs.	✓	✓		Maître d'oeuvre		✓	
Entreprendre des démarches auprès du ministère des Transports pour élargir l'accotement de la route se rendant à la piste cyclable.	✓	✓		Maître d'oeuvre		✓	
Soutenir le déploiement des programmes d'aide et de prévention destinés aux aînés (PAIR, SOS-Abus, etc.).		✓		Facilitatrice	✓	✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

## 2. Axe d'intervention : aménagements extérieurs

**CONSTAT** : La municipalité désire répondre à certains besoins exprimés par les familles et les aînés lors de la consultation en termes d'aménagements extérieurs.

**OBJECTIF** : Améliorer la qualité de vie des familles et des aînés.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Aménager une aire de repos au village.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓		
Ajouter du mobilier urbain et autres commodités dans le parc de la municipalité (tables à pique-nique, bancs, poubelles, etc.).	✓	✓		Maître d'oeuvre		✓	

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

### 3. Axe d'intervention : sentiment d'appartenance

**CONSTAT** : La municipalité désire prévenir une baisse de sa population au cours des prochaines années.

**OBJECTIF** : Oeuvrer à la rétention et à l'attraction des familles et des aînés dans la municipalité.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Mettre en place des mesures d'accueil pour les familles et les aînés.	✓	✓		Maitre d'oeuvre			✓
Souligner la Semaine québécoise des familles dans la municipalité.	✓			Maitre d'oeuvre			✓
Souligner la Journée internationale des aînés dans la municipalité.		✓		Maitre d'oeuvre			✓
Mettre en place une mesure de reconnaissance en matière d'engagement bénévole des aînés.		✓		Maitre d'oeuvre			✓
Mettre en place des mesures favorisant la participation des familles et des aînés aux activités organisées dans la municipalité.	✓	✓		Maitre d'oeuvre		✓	

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

### 4. Axe d'intervention : services de proximité

**CONSTAT** : Certains services ne sont pas disponibles aux familles et aux aînés ou sont difficilement accessibles.

**OBJECTIF** : Améliorer l'offre de services auprès des familles et des aînés.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Mettre en place un service de garde pour les enfants d'âge scolaire.	✓			Maitre d'oeuvre	✓		
Appuyer les démarches du conseil des maires portant sur l'accessibilité des services de santé.	✓	✓		Partenaire	✓	✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

## 5. Axe d'intervention : communication et information

**CONSTAT** : Les familles et les aînés ont exprimé le besoin d'être bien informés à l'occasion de la consultation.

**OBJECTIF** : Tenir les familles et les aînés bien informés quant aux services et aux activités qui leur sont destinés.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Soutenir la promotion des services destinés aux aînés (popote roulante, accompagnement lors des visites médicales, services de maintien à domicile, etc.)		✓		Partenaire	✓	✓	✓
Soutenir la promotion des services de transport collectif et adapté.	✓	✓		Partenaire	✓	✓	✓
Faire connaître la réglementation permettant la construction de maisons intergénérationnelles.	✓	✓	✓	Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Maintenir la contribution financière de la municipalité au journal Le Poliquin.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel



## 1. Axe d'intervention : habitation

**CONSTAT** : La municipalité constate une baisse de sa population.

**OBJECTIF** : Favoriser la rétention des aînés et la venue de nouvelles familles.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Doter la municipalité d'un règlement permettant la construction ou l'aménagement de maisons intergénérationnelles.		✓		Maître d'oeuvre	✓		
Faire connaître la réglementation permettant la construction ou l'aménagement de maisons intergénérationnelles.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Faire connaître les programmes et services municipaux favorisant l'établissement des familles sur le territoire de la municipalité.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

## 2. Axe d'intervention : sécurité

**CONSTAT** : Des aspects liés à la sécurité dans la municipalité ont été soulevés à l'occasion de la consultation auprès des familles et des aînés.

**OBJECTIF** : Favoriser la rétention des aînés et la venue de nouvelles familles.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Aménager une voie sécuritaire pour se rendre à la piste cyclable.	✓	✓		Maître d'oeuvre			✓
Appuyer les démarches du conseil des maires portant sur l'accessibilité des services de santé.	✓	✓		Partenaire	✓	✓	✓
Soutenir le déploiement des programmes d'aide et de prévention destinés aux aînés (PAIR, SOS-Abus, etc.).		✓		Facilitatrice	✓	✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel



### 3. Axe d'intervention : communication et information

**CONSTAT** : Les familles et les aînés ont besoin de trouver facilement les renseignements qui les concernent.

**OBJECTIF 1** : Développer les outils de communication de la municipalité.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Élaborer et diffuser un calendrier d'activités à l'intention des familles et des aînés.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Poursuivre la mise à jour du site Web de la municipalité.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓

**OBJECTIF 2** : Tenir les familles et les aînés bien informés quant aux services et activités qui leur sont destinés.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Soutenir la promotion des services liés au bien-être des aînés (popote roulante, accompagnement aux visites médicales, etc.)		✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Soutenir la promotion des services de transport collectif et adapté.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Produire un répertoire de services destinés aux familles et aux aînés.	✓	✓			✓		

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

### 4. Axe d'intervention : espaces extérieurs

**CONSTAT** : Les berges de la Rivière Bécancour offrent un grand potentiel d'exploitation.

**OBJECTIF** : Permettre aux familles et aux aînés de profiter davantage des berges de la Rivière Bécancour.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Aménager une aire de repos près de la Rivière Bécancour.	✓	✓		Maître d'oeuvre			✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

## 5. Axe d'intervention : services de proximité

**CONSTAT** : La consultation auprès des familles a démontré que les parents ont un grand besoin d'un service de garde en dehors du temps de classe.

**OBJECTIF** : Offrir dans la municipalité un service de garde en dehors du temps de classe.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Évaluer différents scénarios en vue de mettre en place un service de garde en dehors des heures de classe.	✓			Maître d'oeuvre		✓	

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

## 6. Axe d'intervention : sentiment d'appartenance

**CONSTAT** : La municipalité constate une baisse de la participation aux activités ainsi qu'une diminution de l'engagement bénévole.

**OBJECTIF** : Rapprocher les familles et les aînés de la vie lysterose.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Maintenir la bonification du programme Sport-Action.	✓			Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Poursuivre la tenue d'activités familiales (arrivée du Père Noël, fête d'Halloween, etc.).	✓			Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Promouvoir, encadrer et reconnaître l'engagement bénévole.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

# 1. Axe d'intervention : communication et information

**CONSTAT** : Les familles et les aînés ne connaissent pas toujours les services qui leur sont destinés et dont ils pourraient profiter.

**OBJECTIF** : Faire connaître aux familles et aux aînés les activités et les services qui sont disponibles dans la municipalité et la MRC de L'Érable.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Utiliser régulièrement le bulletin municipal pour transmettre des renseignements aux familles et aux aînés.	✓	✓		Maitre d'oeuvre	✓	✓	✓
Soutenir la promotion du service de transport collectif et adapté.	✓	✓		Partenaire	✓	✓	✓
Faire connaître les services disponibles pour les aînés (popote roulante, accompagnement aux visites médicales, etc.).		✓		Partenaire	✓	✓	✓
Produire un répertoire des ressources disponibles pour les familles et les aînés.	✓	✓		Maitre d'oeuvre		✓	
Renseigner les familles et les aînés sur les activités offertes dans la municipalité.	✓			Maitre d'oeuvre	✓	✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel



## 2. Axe d'intervention : habitation

**CONSTAT** : La municipalité constate une baisse de sa population.

**OBJECTIF** : Favoriser la rétention des aînés et la venue de nouvelles familles.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Faire connaître la réglementation permettant la construction de maisons intergénérationnelles.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Faire connaître le programme incitatif des nouvelles constructions à Notre-Dame-de-Lourdes.	✓			Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Développer des projets de quartiers résidentiels.	✓			Facilitatrice	✓	✓	✓
Mettre en place un comité d'accueil pour les familles et les aînés qui s'installent dans la municipalité.	✓	✓		Maître d'oeuvre		✓	

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

## 3. Axe d'intervention : sécurité

**CONSTAT** : Lors des consultations, les familles et les aînés ont suggéré des moyens pour améliorer la sécurité dans la municipalité.

**OBJECTIF** : Améliorer la sécurité des familles et des aînés dans la municipalité.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Refaire les trottoirs au centre du village.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓		
Peindre les limites de vitesse sur la chaussée de la rue principale.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓		
Relancer le ministère des Transports (MTQ) pour l'installation de miroirs à l'intersection du Rang Saint-Louis Est-Ouest.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓		
Soutenir le déploiement des programmes d'aide et de prévention destinés aux aînés (PAIR, SOS-Abus).		✓		Partenaire	✓	✓	✓
Appuyer les démarches du conseil des maires portant sur une meilleure accessibilité aux services de santé.	✓	✓		Partenaire	✓		

## 4. Axe d'intervention : milieu de vie

**CONSTAT** : Lors des consultations, les familles et les aînés ont fait part de suggestions pour dynamiser le milieu de vie.

**OBJECTIF** : Offrir un milieu de vie stimulant aux familles et aux aînés.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Instaurer un mécanisme de reconnaissance à l'égard de l'engagement bénévole.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓		
Soutenir financièrement les organismes qui oeuvrent auprès des familles et des aînés.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Participer à l'activité Jeudis en chanson.	✓	✓		Partenaire	✓	✓	✓
Organiser annuellement une journée champêtre familiale.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Évaluer la faisabilité d'aménager des pistes de ski de fond dans la municipalité.	✓			Maître d'oeuvre	✓	✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel



## 1. Axe d'intervention : sécurité

**CONSTAT** : Certains aspects liés à la sécurité des familles et des aînés de la municipalité peuvent être améliorés.

**OBJECTIF** : Accroître la sécurité des familles et des aînés de la municipalité.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Ajouter de l'éclairage dans les parcs Notre-Dame, Somerset et Petits Braves.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓		
S'assurer que les routes soient déneigées avant le passage des autobus scolaires.	✓			Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Renforcer les mesures de sécurité aux abords des parcs (limite de vitesse, installation de panneaux, etc.).	✓	✓		Maître d'oeuvre			✓
Soutenir le déploiement des programmes d'aide et de prévention destinés aux aînés (PAIR, SOS-Abus).		✓		Facilitatrice	✓	✓	✓
Appuyer les démarches du conseil des maires portant sur l'accessibilité des services de santé.	✓	✓		Partenaire	✓	✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

## 2. Axe d'intervention : aménagements extérieurs

**CONSTAT** : Les aménagements extérieurs de la Paroisse de Plessisville ont besoin d'une mise à niveau.

**OBJECTIF** : Améliorer la qualité de vie des familles et des aînés.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Réaménager tout le parc Notre-Dame (parc-école).	✓			Partenaire	✓		
Faciliter les déplacements dans les parcs aux personnes à mobilité réduite ou utilisant une aide à la mobilité.	✓	✓		Maître d'oeuvre		✓	
Ajouter du mobilier urbain et autres commodités dans les parcs Somerset, Kelly et Petits Braves.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓		

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

### 3. *Axe d'intervention : habitation*

**CONSTAT** : Les projections démographiques annoncent une baisse de la population au cours des prochaines années dans la Paroisse de Plessisville.

**OBJECTIF** : Favoriser la rétention des aînés et la venue de nouvelles familles.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Faire connaître la réglementation permettant la construction de maisons intergénérationnelles sur le territoire de la municipalité.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Mettre en place des mesures d'accueil pour les nouvelles familles.	✓			Maître d'oeuvre		✓	

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

### 4. *Axe d'intervention : vie communautaire et sentiment d'appartenance*

**CONSTAT** : Lors des consultations, l'importance d'entretenir une vie communautaire et de maintenir un sentiment d'appartenance ont été soulevées par les familles et les aînés.

**OBJECTIF** : Favoriser les rapprochements entre la municipalité, les familles et les aînés d'une part et, d'autre part, les rapprochements entre les générations de la communauté.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Évaluer la faisabilité de mettre à la disposition des organismes du milieu un lieu pour tenir des réunions.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓		
Tenir annuellement une activité rassembleuse pour les familles et les aînés.			✓	Maître d'oeuvre		✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

## 5. Axe d'intervention : communication et information

**CONSTAT** : Les consultations ont démontré que les familles et les aînés ne connaissent pas toujours les services qui leur sont destinés.

**OBJECTIF** : Faire connaître les services, activités et ressources qui sont disponibles pour les familles et les aînés.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Faire connaître davantage les <u>services municipaux</u> destinés aux familles, aux jeunes et aux aînés, et ce, en utilisant divers moyens de communication.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Soutenir la promotion des <u>services offerts par les organismes du milieu</u> aux familles, aux jeunes et aux aînés.	✓	✓		Partenaire	✓	✓	✓
Faire connaître les lieux et les activités dans lesquels les familles, les jeunes et les aînés s'investissent au bénéfice de la communauté.	✓	✓		Partenaire	✓	✓	✓
Soutenir la promotion du service de transport collectif et adapté.	✓	✓		Partenaire	✓	✓	✓
Soutenir la promotion du sentier du Parc régional des Grandes-Coulées.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Poursuivre les démarches en vue d'obtenir le service Internet haute vitesse sur tout le territoire de la municipalité.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓		
Sensibiliser les organismes du milieu à l'importance de faire connaître aux aînés les technologies de l'information.		✓		Maître d'oeuvre		✓	

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel



## 1. Axe d'intervention : aménagements intérieurs et extérieurs

**CONSTAT** : Certains aménagements de la municipalité demandent une mise à niveau.

**OBJECTIF** : Améliorer la qualité de vie des familles et des aînés.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Aménager un espace pour personne à mobilité réduite à l'aréna Paul-de-la-Sablonnière	✓	✓		Maître d'oeuvre		✓	✓
Améliorer l'accès pour les personnes à mobilité réduite au Centre aquatique.	✓	✓		Partenaire	✓	✓	
Améliorer l'accessibilité à la Salle Pierre-Prince pour les personnes à mobilité réduite.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

## 2. Axe d'intervention : habitation

**CONSTAT** : La municipalité désire retenir les aînés dans son milieu.

**OBJECTIF** : Favoriser la rétention des aînés et la venue de nouvelles familles.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Doter la municipalité d'un règlement permettant la construction ou l'aménagement de maisons intergénérationnelles.			✓	Maître d'oeuvre	✓		
Faire connaître la réglementation permettant la construction ou l'aménagement de maisons intergénérationnelles.			✓	Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Mettre en place des incitatifs pour la construction d'habitations intergénérationnelles.			✓	Maître d'oeuvre		✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

### 3. Axe d'intervention : loisirs

**CONSTAT** : Lors des consultations, les familles et les aînés ont exprimé la volonté que la municipalité diversifie son offre de service en loisirs.

**OBJECTIF** : Diversifier l'offre de services des loisirs.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Aménagement de sentiers pédestres au parc multisports	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Favoriser l'animation d'activités au parc multisports	✓			Maître d'oeuvre	✓	✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

### 4. Axe d'intervention : sécurité

**CONSTAT** : Certains aspects liés à la sécurité ont été soulevés par les familles et les aînés lors des consultations.

**OBJECTIF** : Offrir un milieu de vie sécuritaire aux familles et aux aînés.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Sécuriser les traverses de piétons par des moyens sécuritaires.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Sensibiliser la Sûreté du Québec à une meilleure répartition de la surveillance sur le territoire.	✓	✓		Partenaire	✓	✓	✓
Améliorer l'éclairage des rues et des endroits publics.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Soutenir le déploiement des programmes d'aide et de prévention destinés aux aînés (PAIR, SOS-Abus, etc.).		✓		Facilitatrice	✓	✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

## 5. Axe d'intervention : communication et information

**CONSTAT** : Les familles et les aînés ne connaissent pas toujours les services qui leur sont destinés.

**OBJECTIF** : Faire connaître les services disponibles aux familles et aux aînés.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Améliorer la diffusion des événements par divers moyens électroniques (site internet, application téléphone intelligent, etc.)	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Soutenir la promotion des services destinés aux aînés (popote roulante, service d'accompagnement médical, services de maintien à domicile, etc.).		✓		Facilitatrice	✓	✓	✓
Développer et maintenir un volet aîné sur le site internet de la municipalité.		✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

## 6. Axe d'intervention : vie communautaire

**CONSTAT** : Lors des consultations, les aînés ont fait part de leur volonté de garder leur milieu de vie dynamique.

**OBJECTIF** : Maintenir un milieu de vie stimulant pour les familles et les aînés.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Maintenir le soutien des organismes qui oeuvrent auprès des aînés.		✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Soutenir le programme d'accès internet (CACI)		✓		Partenaire	✓	✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

## 7. Axe d'intervention : services de proximité

**CONSTAT** : Lors des consultations, les familles ont exprimé l'importance de maintenir tous les types de services de garde dans le milieu.

**OBJECTIF** : Maintenir une bonne couverture des services offerts aux familles.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Soutenir l'offre de services de garde en fonction des besoins des familles.	✓			Facilitatrice	✓	✓	✓
Maintenir le service de camp de jour estival.	✓			Maitre d'oeuvre	✓	✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel



## 1. Axe d'intervention : sécurité

**CONSTAT** : Certains aspects liés à la sécurité ont été soulevés par les familles et les aînés lors des consultations (sondage dans les foyers et groupes de discussion).

**OBJECTIF** : Offrir un milieu de vie sécuritaire aux familles et aux aînés.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Mettre en place des moyens renforçant la sécurité routière (limite de vitesse, surveillance, etc).	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓		
Aménager une voie partagée pour promenade à pied ou en vélo.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Soutenir le déploiement des programmes d'aide et de prévention destinés aux aînés (PAIR, SOS-Abus).	✓	✓		Facilitatrice	✓	✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

## 2. Axe d'intervention : habitation

**CONSTAT** : La municipalité constate une baisse constante de sa population.

**OBJECTIF** : Devenir une municipalité plus attractive pour les aînés.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Adopter un règlement permettant la construction de maisons intergénérationnelles.			✓	Maître d'oeuvre	✓	✓	
Promouvoir la réglementation permettant la construction de maisons intergénérationnelles.	✓	✓	✓	Maître d'oeuvre		✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

### 3. Axe d'intervention : aménagements intérieurs et extérieurs

**CONSTAT** : Certains aménagements de la municipalité demandent une mise à niveau.

**OBJECTIF** : Améliorer la qualité de vie des familles et des aînés.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Faire en sorte que la bibliothèque soit accessible aux familles et aux aînés.	✓	✓		Partenaire			✓
Installer des modules de jeux pour les enfants âgés de 0 à 5 ans.	✓			Maître d'oeuvre			✓
Rendre plus accueillantes les entrées de la municipalité	✓	✓		Maître d'oeuvre		✓	

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

### 4. Axe d'intervention : communication et information

**CONSTAT** : Lors des consultations, les familles et les aînés ont exprimé le besoin d'être bien informés.

**OBJECTIF** : Faire connaître aux familles et aux aînés les services et activités disponibles dans la municipalité et dans la MRC de L'Érable.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Produire un bottin de ressources disponibles pour les familles et les aînés.	✓	✓		Maître d'oeuvre		✓	
Diffuser des renseignements au moyen d'une colonne Morris installée près du belvédère.	✓	✓		Maître d'oeuvre			✓
Promouvoir les services liés au bien-être des aînés.		✓		Partenaire	✓	✓	✓
Promouvoir les services de transport collectif et adapté.	✓	✓		Facilitatrice	✓	✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

## 1. Axe d'intervention : sécurité

**CONSTAT** : Certains aspects liés à la sécurité ont été soulevés par les familles et les aînés lors des consultations (sondage dans les foyers et groupes de discussion).

**OBJECTIF** : Offrir un milieu de vie sécuritaire aux familles et aux aînés.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Mettre en place des moyens renforçant la sécurité routière lors des activités dans le village. (ajout de panneaux, surveillance, etc.)	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Appuyer les démarches du conseil des maires pour améliorer l'accessibilité des services de santé.	✓	✓		Partenaire	✓	✓	✓
Soutenir le déploiement des programmes d'aide et de prévention destinés aux aînés. (PAIR, SOS-Abus)		✓		Facilitatrice	✓	✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

## 2. Axe d'intervention : habitation

**CONSTAT** : La municipalité désire retenir les aînés dans le milieu.

**OBJECTIF** : Devenir une municipalité plus attractive pour les aînés en répondant à leurs besoins de logement.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Évaluer la faisabilité de doter la municipalité d'une résidence avec services pour les aînés.		✓		Maître d'oeuvre		✓	
Adopter un règlement permettant la construction de maisons intergénérationnelles.	✓	✓	✓	Maître d'oeuvre		✓	
Faire connaître le règlement permettant la construction de maisons intergénérationnelles.	✓	✓	✓	Maître d'oeuvre			✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

### 3. *Axe d'intervention : aménagements intérieurs et extérieurs*

**CONSTAT** : Lors des consultations, les familles et les aînés ont apporté des suggestions pour agrémenter la vie au village.

**OBJECTIF** : Améliorer la qualité de vie des familles et des aînés.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Aménager le terrain à proximité du centre multifonctionnel.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Installer du mobilier urbain à la halte villageoise et à proximité du centre multifonctionnel. (tables pique-nique, bancs, etc.).	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	
Aménager un sentier pédestre de l'église jusqu'à l'érablière.	✓	✓		Maître d'oeuvre			✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

### 4. *Axe d'intervention : services de proximité*

**CONSTAT** : Lors des consultations, les familles ont exprimé l'importance de maintenir le service de garde pour les enfants d'âge scolaire.

**OBJECTIF** : Maintenir le service de garde pour les enfants d'âge scolaire.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Soutenir financièrement le service de garde pour les enfants d'âge scolaire.	✓			Maître d'oeuvre	✓	✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel



## 5. Axe d'intervention : communication et information

**CONSTAT** : Les familles et les aînés ne sont pas toujours au courant des services qui leur sont destinés.

**OBJECTIF** : Faire connaître les ressources et les services disponibles pour les familles et les aînés.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Soutenir la promotion des services destinés aux aînés (popote roulante, service d'accompagnement lors des visites médicales, etc.)		✓		Partenaire	✓	✓	✓
Soutenir la promotion du service de transport collectif et adapté.	✓	✓		Partenaire	✓	✓	✓
Élaborer un répertoire des services et des ressources disponibles pour les familles et les aînés.	✓	✓		Maître d'oeuvre		✓	
Poursuivre la publication du journal municipal.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Soutenir la promotion des services de la Coopérative jeunesse auprès des aînés.		✓		Facilitatrice	✓	✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

## 6. Axe d'intervention : loisirs

**CONSTAT** : Lors des consultations, les familles et les aînés ont exprimé le besoin d'avoir accès à des activités de loisirs dans la municipalité.

**OBJECTIF** : Faciliter l'organisation d'activités de loisirs destinées aux familles et aux aînés dans la municipalité.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Soutenir les activités qui sont organisées à l'intention des familles.	✓	✓		Partenaire	✓	✓	✓
Soutenir les organismes qui oeuvrent auprès des aînés.		✓		Partenaire	✓	✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

## 1. Axe d'intervention : sécurité

**CONSTAT** : Certains aspects liés à la sécurité de la municipalité ont été soulevés lors des consultations auprès des familles et des aînés.

**OBJECTIF** : Améliorer les mesures de sécurité dans la municipalité.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Renseigner les familles et les aînés sur la réglementation municipale concernant l'obligation de détenir un permis de colporteur.	✓	✓		Maitre d'oeuvre	✓	✓	✓
Soutenir le déploiement des programmes d'aide et de prévention destinés aux aînés (PAIR, SOS-Abus, etc.).		✓		Partenaire	✓	✓	✓
Appuyer les démarches du conseil des maires portant sur l'accessibilité des services de santé dans la MRC de L'Érable.	✓	✓		Partenaire	✓	✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

## 2. Axe d'intervention : loisirs

**CONSTAT** : Lors des consultations, les familles et les aînés ont exprimé l'importance de tenir des activités dans la municipalité.

**OBJECTIF** : Tenir des activités de loisirs dans la municipalité pour les familles et les aînés.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Présenter des expositions à l'église.	✓	✓		Partenaire		✓	✓
Poursuivre la présentation de l'activité <i>Judis en chanson</i> .		✓		Partenaire	✓	✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

### 3. Axe d'intervention : saines habitudes de vie

**CONSTAT** : Les familles et les aînés ont besoin d'un site permettant la promenade en toute sécurité.

**OBJECTIF** : Permettre aux familles et aux aînés de pratiquer la marche en toute sécurité dans la municipalité.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Aménager un sentier pédestre près du terrain de balle.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Initier les familles et les aînés à utiliser le sentier pédestre.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

### 4. Axe d'intervention : communication et information

**CONSTAT** : Les familles et les aînés ne connaissent pas toujours les services qui leur sont destinés.

**OBJECTIF** : Faire connaître aux familles et aux aînés les services disponibles dans la municipalité et dans la MRC de L'Érable.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Diffuser des renseignements par l'entremise du journal Le Paysage.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Élaborer un répertoire de services destinés aux familles et aux aînés.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓		
Mettre à jour le répertoire de services destinés aux familles et aux aînés.	✓	✓		Maître d'oeuvre		✓	✓
Faire connaître aux familles et aux aînés la possibilité d'ériger ou d'adapter des maisons intergénérationnelles sur le territoire de la municipalité.			✓	Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Soutenir la promotion des services de transport collectif et adapté auprès des aînés.		✓		Partenaire	✓	✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

# 1. Axe d'intervention : aménagements intérieurs et extérieurs

**CONSTAT** : Certains aménagements de la municipalité demandent une mise à niveau.

**OBJECTIF** : Améliorer l'environnement et la qualité de vie des familles et des aînés.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Améliorer l'accès pour les personnes à mobilité réduite à l'aréna.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Réaménager les entrées des parcs-école (priorité au parc-école Saint-Édouard et au parc sportif Polyvalente).	✓	✓		Partenaire	✓	✓	
Aménager un sentier pédestre hivernal (ex. au parc de la Rivière Bourbon).	✓	✓		Maître d'oeuvre		✓	✓
Ajouter des arbres (ombrage) et des bancs dans les parcs (ex. parc de la Rivière Bourbon) et le long des artères principales.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel



## 2. Axe d'intervention : habitation

**CONSTAT** : La municipalité désire retenir les aînés et les familles dans son milieu.

**OBJECTIF** : Favoriser la rétention des aînés et la venue de nouvelles familles.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Mettre en place des incitatifs financiers pour les nouveaux résidents.	✓	✓		Maître d'oeuvre		✓	✓
Faire connaître les incitatifs financiers favorisant l'établissement des familles et des aînés sur le territoire de la municipalité.	✓	✓		Maître d'oeuvre		✓	✓
Doter la municipalité d'un règlement permettant la construction ou l'aménagement de maisons intergénérationnelles.			✓	Maître d'oeuvre	✓		
Faire connaître la réglementation permettant la construction ou l'aménagement de maisons intergénérationnelles.			✓	Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Soutenir les démarches du conseil des maires portant sur l'amélioration des services de logement.	✓	✓		Partenaire	✓	✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

### 3. Axe d'intervention : sécurité

**CONSTAT** : Plusieurs aspects liés à la sécurité ont été soulevés par les familles et les aînés lors des consultations.

**OBJECTIF 1** : Développer des mesures de sécurité routière favorisant les déplacements actifs.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Entreprendre des démarches auprès du ministère des Transports afin de mettre en place des mesures améliorant la sécurité routière sur l'axe de la route 116 (diminuer la limite de vitesse, augmenter le temps de passage des piétons, etc.).	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Mettre en place des mesures améliorant la sécurité routière dans les zones scolaires (afficher la limite de vitesse à 30 km, programme de brigadier, augmenter la surveillance policière, utilisation de la stèle).	✓			Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Étudier la faisabilité d'installer des traverses piétonnières visibles sur la rue Saint-Calixte.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓

**OBJECTIF 2** : Offrir un milieu de vie sécuritaire aux familles et aux aînés.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Soutenir le déploiement des programmes d'aide et de prévention destinés aux aînés (PAIR, SOS-Abus, etc.).		✓		Facilitatrice	✓	✓	✓
Appuyer les démarches du conseil des maires portant sur l'accessibilité aux services de santé.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Coordonner le déneigement des trottoirs et des coins de rue pour faciliter les déplacements piétonniers.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Informers les gens sur la façon d'effectuer les priorités en matière de déneigement (rues et trottoirs).	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Instaurer une journée de courtoisie pour les automobilistes vis-à-vis les familles et les aînés.	✓	✓		Maître d'oeuvre		✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

## 4. Axe d'intervention : vie communautaire

**CONSTAT** : Lors des consultations, l'importance d'entretenir une vie communautaire et de maintenir un sentiment d'appartenance ont été soulevés par les familles et les aînés.

**OBJECTIF** : Favoriser les rapprochements entre la municipalité, les familles et les aînés d'une part et, d'autre part, les rapprochements entre les générations de la communauté.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Maintenir le soutien aux organismes familles.	✓			Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Maintenir le soutien aux organismes aînés.		✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Instaurer une soirée réseautage entre les organismes communautaires et la Ville de Plessisville.	✓	✓		Facilitatrice	✓	✓	✓
Poursuivre la tenue d'activités familiales (fête champêtre, arrivée du Père Noël, Journée Plaisirs d'hiver, etc.).	✓			Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Évaluer la faisabilité de mettre à la disposition des organismes du milieu un lieu pour tenir des réunions ainsi que du prêt d'équipement.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓		
Instaurer et coordonner un circuit à roues intergénérationnelles (vélo, patin à roues alignées, planche à roulette, triporteur, fauteuil roulant, etc.).			✓	Maître d'oeuvre	✓	✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

## 5. Axe d'intervention : communication et information

**CONSTAT** : Les familles et les aînés ne connaissant pas toujours les services qui leur sont destinés, ils ont besoin de trouver facilement les renseignements qui les concernent et dont ils pourraient profiter.

**OBJECTIF** : Tenir les familles et les aînés bien informés quant aux services et aux activités qui leur sont destinés en développant de bons outils de communication.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Collaborer à la promotion des services destinés aux aînés (popote roulante, service d'accompagnement médical, services de maintien à domicile, etc.).		✓		Facilitatrice	✓	✓	✓
Collaborer à la promotion du service de transport collectif et adapté.	✓	✓		Facilitatrice	✓	✓	✓
Bonifier la diffusion des événements par divers moyens de communication (médias sociaux, radio, journaux, panneaux, colonne Morris, etc.).	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Renseigner les aînés des services offerts par la coopérative jeunesse de service.		✓		Facilitatrice	✓	✓	✓
Sensibiliser le service des loisirs à faire la promotion d'activités pour les 8-12 ans.	✓			Maître d'oeuvre	✓	✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel





## 1. Axe d'intervention : sécurité et tranquillité

**CONSTAT** : Certains aspects liés à la sécurité et à la tranquillité des familles et des aînés de la municipalité ont été soulevés lors de la consultation publique (22 avril 2012).

**OBJECTIF** : Accroître la sécurité des familles et des aînés de la municipalité.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Mettre en place des moyens améliorant la sécurité routière dans la municipalité (réduction de la vitesse, ajout d'un arrêt et d'un feu de circulation, etc.).	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Soutenir le déploiement des programmes d'aide et de prévention destinés aux aînés (PAIR, SOS-Abus, etc.).		✓		Facilitatrice	✓	✓	✓
Évaluer la pertinence de mettre en place le programme Parents-secours dans la municipalité.	✓			Maître d'oeuvre	✓		
Rechercher du financement pour réaliser une étude de faisabilité portant sur la diminution du bruitage des trains.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓		
Asphalter la voie cyclable.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

## 2. Axe d'intervention : habitation

**CONSTAT** : La municipalité constate une baisse de sa population.

**OBJECTIF** : Favoriser la rétention des aînés et la venue de nouvelles familles.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Développer un projet de résidence à l'intention des aînés.		✓		Maître d'oeuvre			✓
Offrir des incitatifs pour attirer de nouvelles familles.	✓			Maître d'oeuvre		✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

### 3. Axe d'intervention : aménagements intérieurs et extérieurs

**CONSTAT** : Certains aménagements de la municipalité demandent une mise à niveau.

**OBJECTIF** : Améliorer la qualité de vie des familles et des aînés.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Aménager un parc au village.	✓	✓		Maitre d'oeuvre		✓	✓
Ajouter un abri dans le parc-école.	✓			Partenaire	✓		
Adapter les édifices municipaux aux personnes à mobilité réduite (salle municipale, Maison Jean-Paul Gaudreault).	✓	✓		Maitre d'oeuvre	✓		
Inciter les responsables d'édifices publics à adapter leurs lieux aux personnes à mobilité réduite (bureau de poste, bureau municipal).	✓	✓		Facilitatrice	✓		
Mettre en place un comité d'embellissement.	✓	✓		Facilitatrice	✓		

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

### 4. Axe d'intervention : services de proximité

**CONSTAT** : Les familles et les aînés de Villerooy ont besoin d'avoir accès à des services dans leur milieu de vie.

**OBJECTIF** : Améliorer la couverture de services aux familles et aux aînés.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Mettre en place un service de garde pour les enfants d'âge scolaire.	✓			Partenaire		✓	
Appuyer les démarches du conseil des maires portant sur l'accessibilité des services de santé.	✓	✓		Facilitatrice	✓	✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

## 5. Axe d'intervention : vie communautaire

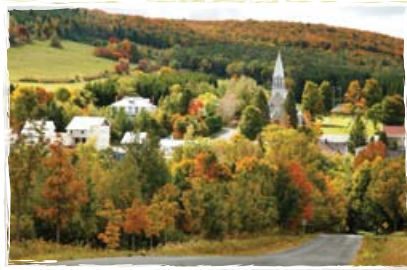
**CONSTAT** : La municipalité a besoin de la contribution de ses citoyens pour soutenir la vie communautaire.

**OBJECTIF** : Inciter les familles et les aînés à prendre part à la vie communautaire de la municipalité.

Actions	Cible *			Rôle de la municipalité	Échéancier		
	F	A	I		2013	2014	2015
Mettre à la disposition des jeunes un lieu supervisé.	✓			Maître d'oeuvre		✓	
Organiser des activités intergénérationnelles.			✓	Partenaire	✓	✓	✓
Mettre en place des activités valorisantes pour les aînés.		✓		Partenaire		✓	✓
Mettre les jeunes à contribution dans la réalisation de travaux destinés aux aînés.			✓	Partenaire		✓	✓
Recruter de nouveaux bénévoles.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Déléguer un conseiller municipal aux activités organisées par les jeunes.	✓			Maître d'oeuvre	✓	✓	✓
Élaborer un répertoire de services pour les familles et les aînés.	✓	✓		Maître d'oeuvre		✓	
Soutenir la promotion du transport collectif et adapté.	✓	✓		Maître d'oeuvre	✓	✓	✓

\*Cible : F = Familles, A = Aînés, I = Intergénérationnel

*Dans L'Érable,  
on cultive toutes les générations!*



## *MRC de L'Érable*

1783, avenue Saint-Édouard,  
Plessisville (Québec) G6L 3S7

**Téléphone : 819 362-2333**

[info@mrc-erable.qc.ca](mailto:info@mrc-erable.qc.ca)

[www.erable.ca](http://www.erable.ca)

